

SOMMAIRE

ORNITHOLOGIE

Réserve ornithologique de Marolles-sur-Seine : Chronique 1993, par Laurent SPANNEUT et Jean-Philippe SIBLET, p. 54

ZOOLOGIE

Le crustacé *Tanymastix stagnalis* (L. 1758) dans la région de Fontainebleau, par Nicolas RABET, p. 65

BOTANIQUE

Excursions botaniques dans la région de Bois-le-Roi, par Michel ARLUISON, Pierre FESOLOWICZ, Gabriel CARLIER et Liliane CHESNOY, p. 70

Petit complément à l'inventaire floristique de la plaine de Chanfroy, par Gilles NAUDET, p. 101

ENTOMOLOGIE

Quelques observations récentes d'orthoptéroïdes remarquables du massif de Fontainebleau et de ses abords, par Philippe BRUNEAU de MIRE, p. 102

MYCOLOGIE

Compte-rendu de journées mycologiques spéciales "Aphyllophorales" du 30 mai au 4 juin en forêt de Fontainebleau, par Bernard DUHEM et Renée HENTIC, p. 107

METEOROLOGIE

Le temps à Fontainebleau : Avril, mai et juin 1994, p. 120.

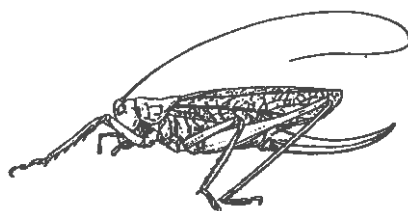
DIVERS

In memoriam : Jean POIGNANT (1907-1994), par Pierre DOIGNON, p. 48

Compte-rendu d'excursion en forêt de Châtillon, par Philippe BRUNEAU de MIRE, p. 51

Notes de lectures : les espèces protégées de Seine-et-Marne, par Gérard Arnal, p. 49

Analyse d'ouvrage : Guide des oiseaux de France et d'Europe, par R. Peterson et al. p. 50



IN MEMORIAM : Jean POIGNANT (1907-1994)

Adhérent à l'ANVL depuis 54 ans (194), fidèle et passionné par l'histoire de l'archéologie préhistorique régionale, Jean POIGNANT est décédé le 7 juillet 1994, à Melun, à l'âge de 87 ans. Photographe de son état, ce Francilien resta attaché à nos paysages et terrains d'études à travers une longue errance de domiciles qui le mena de Paris à Milly-la-Forêt, Verrières-le-Buisson, Villiers-sous-Grez, Montigny-sur-Loing, Bourron-Marlotte...

Jean POIGNANT fut un des créateurs et actif animateur du GERSAR (Groupe d'Etude et de Recherches sur l'Art Rupestre). Il s'était spécialisé dans cette discipline, à un travail qui marqua l'histoire documentaire de la Préhistoire fontainebleaudienne. Son oeuvre majeure restera sa très riche et minutieuse "Histoire des recherches sur l'art rupestre du Massif de Fontainebleau" qu'il publia de 1980 à 1985 dans le bulletin du GERSAR et dont une brochure de regroupement fut éditée. Une première version de cette bibliographie avait paru sous nos deux signatures dans le bulletin de l'ANVL (1974) et Jean POIGNANT y donna dès l'année 1976 un complément de 4 pages et 575 références.

Il nous confia également pour la revue de l'ANVL, de 1975 à 1985, une vingtaine de notes, travaux, communications, dont on trouvera les références précises dans les tables des matières annuelles du Bulletin en rubrique préhistoire. Ils ont concerné le colloque 1975 de Fontainebleau sur les gravures rupestres régionales, les sites à gravures du massif, l'histoire des découvertes de l'art rupestre à Fontainebleau, les gravures de Montigny, des Trois-Pignons, du Puiset ; des remarques à propos des gravures de cervidés en forêt, des communications sur les recherches de cet art à Fontainebleau, une révision des polissoirs de Nemours, une synthèse sur les abris ornés du Val de l'Ecole, un hommage à Frédéric EDE, des notes sur divers sites gravés au Croc-Marin, à la Roche aux Fées, à la Gorge aux Loups, à la Vignette, Noisy-sur-Ecole, etc...

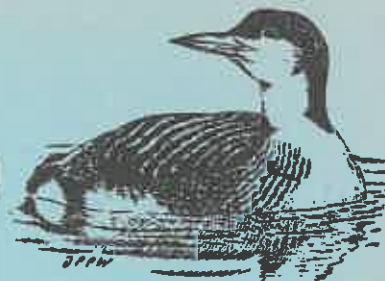
Jean POIGNANT collabore également, sur les mêmes thèmes, au Bulletin des Amis de Bourron-Marlotte (1980-1986). L'ensemble de ces travaux constitue une précieuse documentation de références sur ces gravures très étudiées mais encore ni datées, ni interprétées, ni attribuées à une civilisation de notre Protohistoire stampienne.

L'inhumation de Jean POIGNANT a eu lieu le 13 juillet 1994 au cimetière de Bourron-Marlotte.

Pierre DOIGNON

SEJOUR ORNITHOLOGIQUE EN BAIE DE SOMME

10 et 11 décembre 1994



L'A.N.V.L. organise les 10 et 11 décembre 1995 un voyage ornithologique en Baie de Somme. Ce site abrite des milliers d'oiseaux venus du nord qui, malgré une chasse intensive, profitent des sites protégés que nous visiterons pour y passer l'hiver.

Programme indicatif (celui-ci est susceptible d'être modifié en fonction de l'horaire des marées) :

Samedi 10 : Rendez-vous devant la gare de Fontainebleau-Avon. Départ en car à 08h00 précises (Départ Paris Gare-de-Lyon à 07h11 et arrivée à Fontainebleau à 07h48.). Arrivée vers 12h00 au Hable d'Ault. Ce site est constitué de vastes plan d'eau séparés de la mer par un cordon de galets. Parmi les oiseaux hivernants de ce site nous tenterons d'observer les plongeurs (les trois espèces sont parfois présentes simultanément, les grèbes (4 ou 5 espèces sont généralement notées), ainsi que le Hibou des marais ou encore le Bruant des neiges. Nous nous rendrons ensuite à la pointe du Hourdel via la plage de Brighton. Nous rechercherons les deux oiseaux typiques de la Baie en hiver : l'Alouette haussecol et la linotte à bec jaune. Nous rejoindrons enfin le domaine du Marquenterre où nous dînerons au restaurant de la forêt et coucherons au château.

Dimanche 11 : Après un petit déjeuner pris sur place, nous visiterons le parc ornithologique du Marquenterre qui, à cette période de l'année, n'est pas ouvert au public. Des centaines d'Oies, de canards et de limicoles nous y attendront par lesquels, la possibilité d'observer une rareté est toujours possible. Retour vers 12h30 au château pour le déjeuner. Après une dernière visite dans la Baie, nous quitterons les lieux vers 16h00 pour une arrivée à la gare de Fontainebleau aux alentours de 21h00 (cet horaire est indicatif compte-tenu des conditions de circulation).

Cette sortie est limitée à 35 personnes. Prix par personne : 600 F comprenant : le transport en car, le dîner du 10, le petit déjeuner et le déjeuner du 11, l'hébergement, l'entrée du parc ornithologique du Marquenterre.

Prévoir : des vêtements imperméables et très chauds, des bottes, sacs de couchage et/ou draps.

NB : le château possède quatre chambres à 6 lits et 5 chambres à deux lits. Les chambres à deux lits seront réservés aux couples ou aux personnes qui en feront la demande par ordre de réception des réservations.

Nous demandons donc à toutes les membres ou personnes intéressées (y compris celles qui ont déjà fait part de leur inscription par écrit ou oral et qui sont prioritaires) de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription ci-dessous accompagné d'un chèque de 200 Francs d'arrhes par inscrit libellé au nom de l'ANVL AVANT le 20 NOVEMBRE 1994. En cas d'annulation après le 1er décembre (sauf cas de force majeure), les arrhes ne seront pas remboursés.

A.N.V.L. : Sortie ornithologique en Baie de Somme des 10 et 11 novembre 1994

M., Mme, Mlle Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Réserve..... place (s) pour la sortie en Baie de Somme et joint un chèque de..... F

Coupon à renvoyer le 20 novembre au plus tard à : Jean-Philippe SIBLET, 3 allée des mimosas, 77250 Ecuelles.



NOTES DE LECTURE : Les espèces protégées de Seine-et-Marne, par Gérard ARNAL (fiches publiées par le CAUE 77).

Depuis mars 1994, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne, a pris l'heureuse initiative de publier, en collaboration avec le Conseil Général, une série de fiches sur la flore protégée de ce département. Celles-ci constituent un supplément au bulletin mensuel du CAUE, sous le titre "*Nota Bene*" et sont la première d'une série thématique concernant les différents centres d'intérêts de cet organisme.

L'auteur des fiches est Gérard ARNAL, ingénieur agronome et responsable de la division "protection de la nature et études d'impact" à la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France. Collaborateur régulier de notre bulletin depuis quelques années, celui-ci fait ainsi bénéficier le plus grand nombre de son érudition accumulée après vingt ans de prospections assidues en Ile-de-France. L'originalité de ces fiches (5 sont déjà publiées) est de regrouper par grandes catégories (plantes aquatiques, amphibiens, des prairies humides, des tourbières...) les espèces végétales protégées, soit régionalement, soit nationalement, ayant fait l'objet au moins d'une mention ancienne ou contemporaine en Seine-et-Marne. 150 environ ont été répertoriées dans ce département, alors que l'on en recense 200 pour toute l'Ile-de-France, preuve de la grande richesse botanique de la Seine-et-Marne.

Les fiches débutent par la description du milieu naturel support des espèces, illustré par une photographie d'un site particulièrement typique. Puis, chaque espèce également représentée par une photographie, bénéficie d'une courte monographie où sont données des informations sur les critères d'identification des espèces, leur biologie et les lieux anciens où actuels d'où elles ont été signalées. Un index des lieux cités et des espèces que l'on y rencontre conclut le document permettant ainsi de trouver rapidement une information sans avoir à feuilleter l'ensemble des fiches. Celles-ci pourront être insérées dans un classeur, permettant ainsi de les conserver et de les consulter aisément.

Il faut féliciter l'auteur d'avoir su allier rigueur et vulgarisation avec une telle réussite. Intéressantes pour le botaniste et sources d'informations souvent inédites, elles sont tout aussi captivantes pour le lecteur non initié. Les photographies à la fois esthétiques et documentaires qui illustrent ces fiches (pour la plupart de l'auteur), sont excellentes, mais malheureusement légèrement desservies par la qualité du papier qui leur sert de support. Signalons que ces fiches constituent les prémices d'un ouvrage actuellement en préparation par Gérard ARNAL sur la flore protégée d'Ile-de-France. Gageons que s'il est aussi réussi que ces fiches, son succès sera assuré !

La fiche n° 1 "mode d'emploi" de la série, contient notamment un appel à collaboration. Les lecteurs du bulletin de l'ANVL qui connaissent des localisations (le niveau de précision choisi est seulement la commune) actuelles (années 1980-1990) ou anciennes (avant 1980) de plantes protégées peuvent prendre contact avec le CAUE. Le bilan de notre patrimoine végétal le plus remarquable doit être l'affaire de tous.

On peut se procurer gratuitement ces fiches en s'adressant au C.A.U.E. (27, rue du marché, 77120 Coulommiers, téléphone : 64.03.30.62).

Jean-Philippe SIBLET

ANALYSE D'OUVRAGE : Guide des oiseaux de France et d'Europe (12ème édition) par R. Peterson, G.. Mounfort, P.A.D. Hollom et P. Géroutet.. Editions Delachaux et Niestlé

Cette nouvelle édition (la douzième) du "best-seller" des guides d'identification des oiseaux européens, connu de tous sous le nom familier de "Peterson" était très attendu de la communauté ornithologique. En effet, on nous promettait à grand renfort d'encarts publicitaires une nouvelle édition revue et augmentée, car il devenait urgent de rajeunir un ouvrage qui commençait à souffrir de la comparaison avec ses nombreux concurrents publiés au cours des dix dernières années.

Certes, il y a bien des nouveautés, parmi lesquelles, la plus importante est que l'ensemble des planches d'identification sont en couleurs, ce qui n'était pas le cas des éditions précédentes. De plus, certaines planches ont été totalement redessinées, d'autres se sont vues adjoindre de nouvelles espèces. Toutefois, la qualité globale des illustrations reste très nettement inférieure à celle des ouvrages récents, notamment si on les compare à celles de Lars Johnson. dans le récent guide des Oiseaux d'Europe publié chez Nathan. Les avancées importantes dans le domaine de l'identification des espèces sur le terrain depuis 10 ans sont très peu utilisées et la présentation des oiseaux reste toujours aussi figée et conventionnelle. Enfin, on regrette à nouveau la médiocrité de l'impression, déjà signalée dans de précédentes éditions et le choix malheureux de la couleur de fond de certaines planches (le bleu turquoise de la planche sur les faucons par exemple !).

Hormis ces problèmes, on retiendra également que le "Peterson" est aujourd'hui le seul guide de terrain moderne présentant les planches d'identification groupées au centre de l'ouvrage et les cartes de répartition à la fin. Ceci rend la lecture difficile et les recherches particulièrement lentes. Les cartes de répartition, toujours publiées en deux couleurs, sont peu lisibles et intègrent imparfaitement les changements les plus récents dans la répartition des espèces. Pour la petite histoire, je note que dans mon exemplaire, la légende des 6 dernières cartes est en anglais ! La bibliographie est totalement arbitraire et se limite à des ouvrages publiés chez le même éditeur, chauvinisme déontologiquement surprenant.

Enfin, je ne peux passer sous silence la liberté que l'adaptateur de l'ouvrage, Paul Géroutet, a pris avec la nomenclature vernaculaire française. En effet, ce dernier a sournoisement profité de la grande audience de ce guide pour imposer des noms dont il prône l'utilisation en dehors de toute concertation avec la communauté ornithologique. Parmi les plus cocasses, on retiendra par exemple : Garrot sonneur pour Garrot à oeil d'or, Turnix mugissant pour Turnix d'Andalousie, Gravelot pattenoire pour Gravelot à collier interrompu, Sirli ricoti pour Sirli de Dupont, Rougequeue diadème pour Rubiette de Moussier.... !!

En conclusion, le "Peterson" n'est plus, loin s'en faut, la référence indispensable que je conseillerais à l'ornithologue débutant. Faute d'avoir su s'adapter il est aujourd'hui détrôné par d'autres ouvrages dont le meilleur est actuellement, selon moi, le guide de Lars Johnson évoqué plus haut. Et ce n'est certes pas sans une certaine nostalgie que j'écris ces lignes car le "Peterson" restera, quoiqu'il en soit, l'ouvrage qui aura le plus contribué au développement de l'ornithologie amateur de terrain en Europe.

Jean-Philippe SIBLET

Compte-Rendu d'excursion en Forêt de Chatillon. (11 et 12 juin 1994)

Il est parfois agréable de respirer un air différent. Ceux qui espéraient du changement n'auront pas été déçus. Car, si la forêt de Chatillon s'inscrit toujours dans le bassin de la Seine, tout concourt à 2 h. de Paris à y faire oublier la proximité de la mégapole.

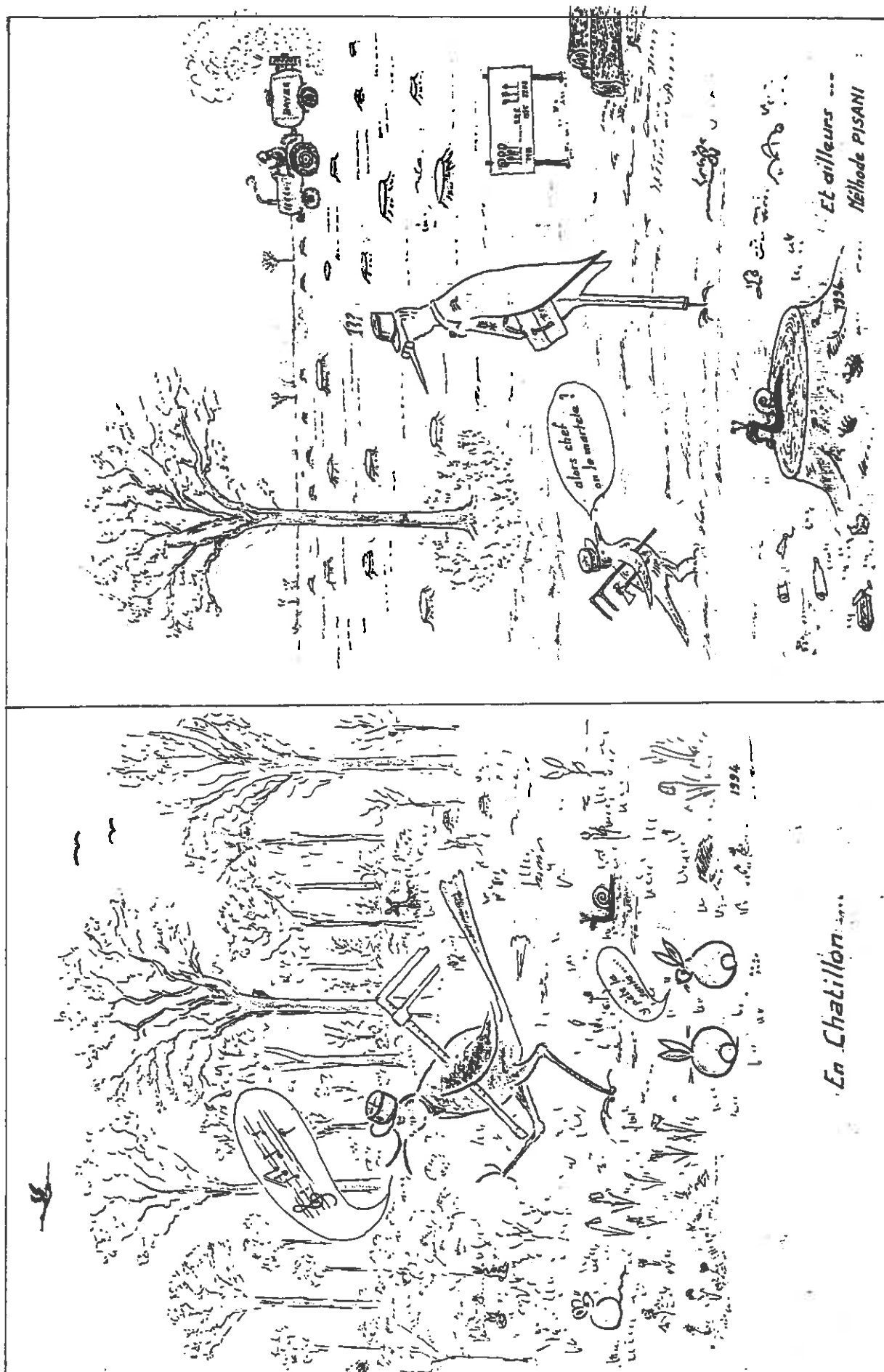
Et d'abord l'accueil : amical, chaleureux; forestiers et naturalistes chatillonnais oeuvrant d'une même passion à préserver un patrimoine naturel dont ils apprécient les richesses et heureux de faire partager et découvrir à d'autres leurs trésors. Nous étions une vingtaine ce 11 juin à nous retrouver devant la sévère façade de l'abbaye du Val des Choues (Choue : nom patois de la Hulotte, ou déformation de Chou dont se nourrissaient les nonnains ?). Sévérité très cistercienne vue de dehors, plus conviviale fort heureusement à l'intérieur. Nous sommes dans une clairière au coeur d'une immense forêt de plus de 10.000 ha. d'un seul tenant, mais la grande forêt chatillonnaise en couvre encore bien davantage. Là des moines épris de silence et de solitude édifièrent au XII^{ème} siècle, près d'une source et d'une grotte, lieux magiques où vivaient sans doute auparavant de saints ermites, une retraite entièrement close de forêts.

Nous avons quitté l'Ile de France en début d'après-midi. Le temps de récupérer tous les participants, la journée était déjà avancée. Assez tôt cependant pour faire pèlerinage près des Sabots de Vénus (l'orchidée *Cypripedium calceolus*), hélas déjà en partie défleuris. C'est une montagnarde affectionnant plutôt des stations clairiérées de la hêtraie calcicole dans les Alpes qui occupe ici en Bourgogne un milieu bien particulier consistant, sur la pente au bas des vallées, en un niveau de sources plus ou moins incrustantes, formant tourbière alcaline enchevêtrée de buissons avec *Aconitum pyramidale*, *Swertia perennis*, *Salix repens*, quelques Linaigrettes et même la Gentiane jaune (qui se retrouve aussi dans des stations plus sèches), pour ne citer que les plantes les plus remarquables. Après cet intermède botanique, il convenait de partir à la découverte de la Cigogne noire, nicheuse depuis peu dans la région. Contrairement à sa cousine la blanche qui ne craint pas le voisinage de l'homme, c'est un oiseau forestier épris de calme et de solitude. Approcher un nid risquerait de compromettre la nichée. Aussi faudra-t-il nous contenter de reconnaître ses lieux de pêche à l'heure favorable dans l'espoir d'un contact : de petites rivières longées en voiture, serpentant agréablement parmi les pâturages en lisière de forêt constituent le décor propice.

La ballade fut plus bucolique que fructueuse. Renouvelée le lendemain, seuls quelques privilégiés pourront apercevoir l'oiseau rare, levé par les premières voitures passées trop vite. Un solide repas servi à l'abbaye, suivi de projections de diapositives sur les biotopes favoris de l'oiseau, apaisera quelque peu notre déception.

Le lendemain fut consacré à la visite des aspects les plus originaux de la végétation. Tout d'abord, le long des chemins, un minuscule Iris immigré d'Amérique du Nord, le *Sisyrinchium bermudianum* dont les fleurs bleues fugaces se forment sur des pédoncules semblables à des feuilles. Il appartient à un type morphologique largement répandu sous les Tropiques, tout à fait inattendu sous nos climats. Un retour dans les marais nous permettra de reconnaître une autre plante remarquable de Chatillon, malheureusement non encore fleurie, la Ligulaire de Sibérie (*Ligularia sibirica*), grand Sénéçon à aire très disjointe dont on se demande, en l'absence d'autre station, s'il n'a pu être introduit par les moines comme plante médicinale. En chemin nous pûmes observer le Triton des Alpes (*Triturus alpestris*) dans les flaques d'eau des ornières. A l'étang des Marots, quelques coups de fauchoir permirent de capturer plusieurs espèces de coléoptères dont voici les plus significatives :

Anthaxia semicuprea Küster (Buprestidae), xylophage de l'Erable qui est ici à la limite nord de son aire; très rare dans le bassin de la Seine, il est encore commun sur la Côte bourguignonne;



LE CRUSTACE *Tanymastix stagnalis* (L., 1758)

DANS LA REGION DE FONTAINEBLEAU

par Nicolas RABET

Abstract : "Phyllopods" crustaceans have been observed to live in outcrops of sandstone in the region of Fontainebleau, near Paris. Three species are known : *Tanymastix stagnalis*, *Triops cancriformis* and *Limnadia lenticularis*. Only the first one is common in this region and lives in a determinate type of pools. A synthesis about its distribution in this region is presented.

Mots clés : Crustacé, *Tanymastix stagnalis*, *Triops cancriformis*, *Limnadia lenticularis*, grès, platière, mare temporaire, Fontainebleau.

La région de Fontainebleau présente des faciès rocheux typiques (platières de grès stampiens) qui apparaissent comme un biotope favorable pour un certain nombre de Crustacés "Phyllopoques" inféodés aux mares temporaires.

Actuellement trois espèces ont été collectées de façon certaine dans la forêt de Fontainebleau :

- *Tanymastix stagnalis* (Linnaeus, 1758)
- *Triops cancriformis* (Bosc, 1801)
- *Limnadia lenticularis* (Linnaeus, 1761)

Les deux dernières sont rares et n'ont été collectées qu'au siècle dernier (Brongniard, 1820; Régimbart, 1875, 1876). En revanche, l'espèce d'Anostracé, *Tanymastix stagnalis* est beaucoup plus fréquente et se rencontre régulièrement depuis 1825, date à laquelle Desmarest indique l'existence d'un Anostracé dans des mares rocheuses de la forêt de Fontainebleau.

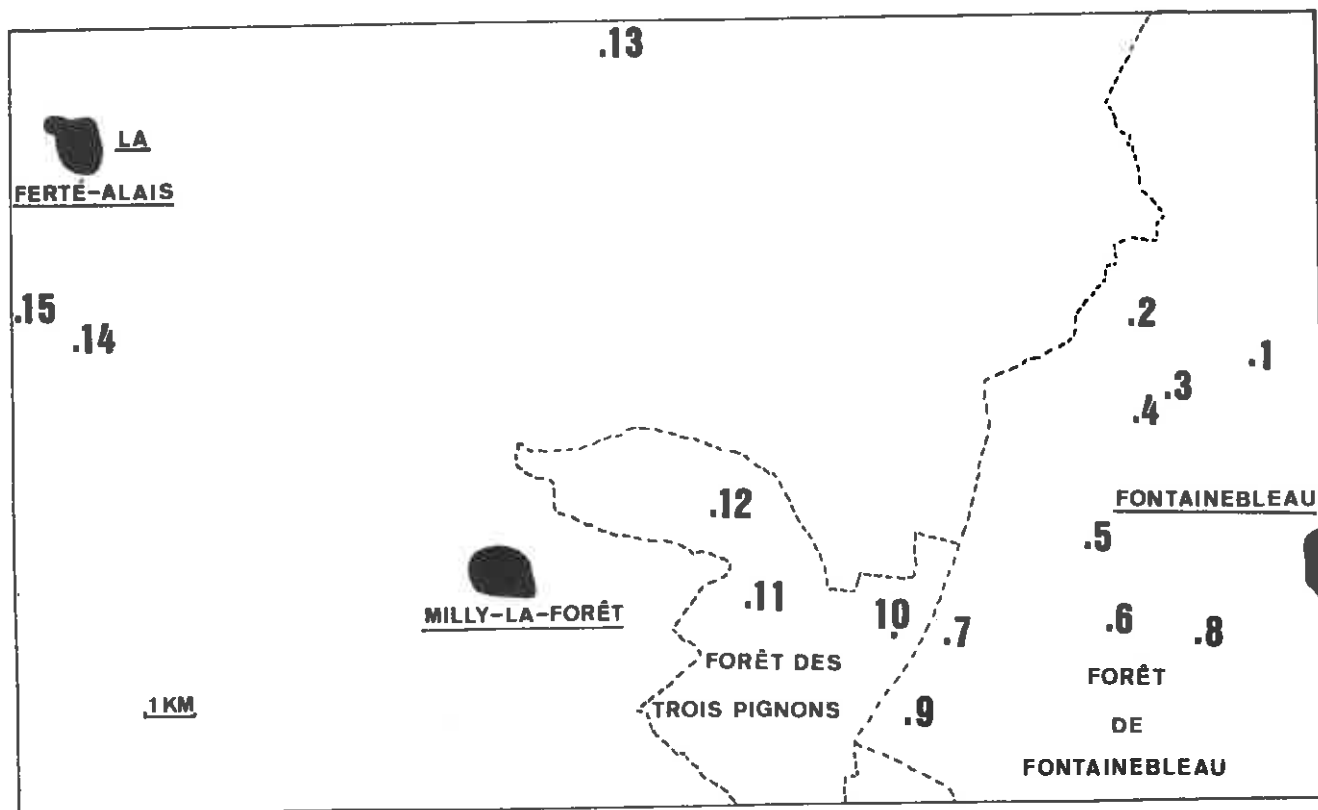
Un autre Anostracé voisin du *Tanymastix stagnalis*, *Chirocephalus diaphanus*, a été signalé dans les mares rocheuses de Fontainebleau (André et Lamy, 1941; Pacaud, 1936). Cependant, ces signalements semblent le plus souvent issus de confusion entre les deux espèces. *Tanymastix stagnalis* est le seul Anostracé récolté de façon certaine sur les platières de Fontainebleau.

T. stagnalis, mesure 6 à 18 mm et présente le plus souvent une couleur allant du blanc crème au vert émeraude en passant par le jaune pâle. Le mâle se reconnaît à ses antennes transformées en organe copulateur dont la morphologie est typique du genre. La femelle présente un sac ovigère globuleux orné de deux fortes épines. Ce dernier contient les oeufs et trahit souvent, en raison de sa couleur rouge cuivre éclatant, la présence des animaux.

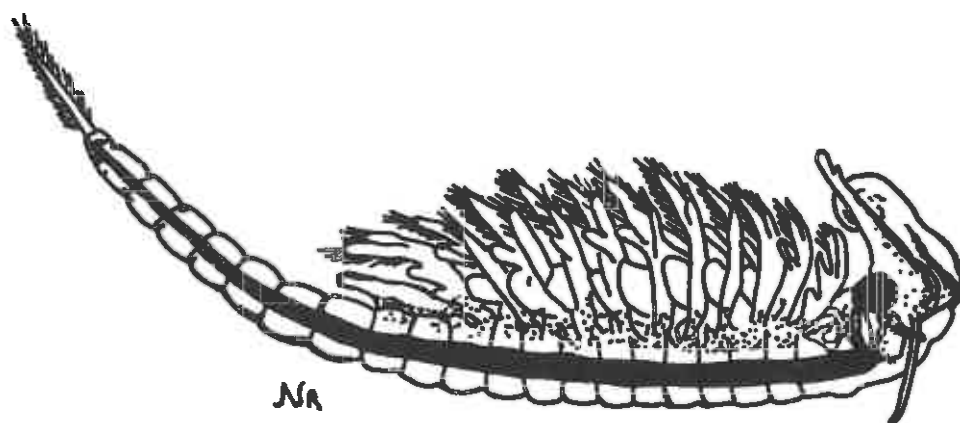
On peut souvent collecter cette espèce toute l'année après des pluies et en dehors des périodes de gel. Le biotope étant représenté par des flaques d'eau de faibles volumes et de profondeur maximale variant de 7 à 15 cm, son cycle de vie est court : la maturation sexuelle, pendant la saison estivale, peut s'effectuer en une semaine seulement !!!

Le milieu de vie étant très instable, cette espèce se maintient grâce à ses oeufs de longue durée supportant bien l'émersion. L'éclosion de ces oeufs de forme lenticulaire et de couleur brun cuivré peut s'effectuer lors d'une remise en eau de la mare, même faible, que l'assèchement ait été complet ou non. On notera qu'après une période de pluies régulières ne permettant plus l'assèchement des stations, les animaux sont de moins en moins fréquents, la mort des adultes n'étant généralement plus compensée par les éclosions.

Au cours de visites régulières des différentes platières entre juin 1992 et août 1994, j'ai répertorié



Carte 1 : Répartition de *Tanymastix stagnalis* dans la région de Fontainebleau (d'après cartes IGN Top 25 2326 ET et 2417 OT)



Tanymastix stagnalis (Linnaeus, 1758) : mâle vu de profil. (dessin de l'auteur).

un assez grand nombre de stations. Je présente dans cet article le résultat de ces investigations auxquelles j'ajoute les données bibliographiques connues pour les trois espèces de "Phyllopoques" des platières de la région (voir carte).

FORET DE FONTAINEBLEAU :

1) **Platières de Belle Croix** (parcelles 242 et 880) : Guy Toda en 1987 y avait trouvé des *T. stagnalis*, que l'on trouve encore actuellement. Brongniard en 1819 puis Régimbard en 1875 y récoltèrent des *Limnadia lenticularis* ; enfin en 1876 Régimbard collecta des *Triops cancriformis*.

2) **Platières de Cuvier Chatillon** (parcelles 883 et 882) : Guy Toda y récolta des *T. s.* vers 1987 (donnée non publiée).

3) **Platières d'envers d'Apremont** (parcelle 711) : l'espèce *T. s.* est représentée dans au moins douze mares.

4) **Platières d'Apremont** (parcelles 717 et 718) : quelques spécimens de *T. s.* y ont été collectés en septembre 1901. La récolte est conservée au Muséum National d'Histoire naturelle de Paris (Bp 304).

5) **Platières de Franchard** (parcelles 762 et 763) : les mares où vivent les *T. s.* sont assez nombreuses (au moins 30) et ceci malgré l'impact des activités humaines (tourisme). Durant l'été 1819, Brongniard y rencontra les rares *Limnadia lenticularis*.

6) **Platières du carrefour d'occident** (parcelle 137) : station à *T. s.* signalée en 1957 dans le bulletin n°33 et existant toujours actuellement.

7) **Platières de la Touche au Mulet** (parcelle 610) : une de ses petites mares contient des *T. s.*

8) **Platières du Rocher de la Salamandre** (parcelles 134, 135 et 136) : station signalée en 1936 par Pacaud qui avait déterminé probablement improprement les *T. s.* comme chirocephales.

9) **Platières près des mares des Coulevreux** (parcelle 631) : j'y ai récolté occasionnellement deux spécimens de *T. s.* en janvier 1993.

FORET DES TROIS PIGNONS :

10) **Platières du Rocher de la Reine** (parcelle 84) : l'espèce *T. s.* y est assez abondante (au moins 6 mares).

11) **Platières du Laris qui Parle** (parcelle 101) : la plupart des mares sont plutôt petites mais *T. s.* est fréquent (au moins 7 mares).

12) **Platières de Coquibus** (parcelles 54 et 56) : signalé en 1956 dans le bulletin N°32. Cette station de *T. s.* est toujours actuelle (au moins 4 mares).

AUTRES STATIONS :

13) **Platières dans le bois du vieux cimetière** (commune de Champcueil -91-) : l'espèce *T. s.* y a été récoltée en septembre 1903. Les spécimens sont conservés au Muséum National d'Histoire naturelle



Une des plus grandes mares à *Tanyastix stagnalis* de la région (Franchard - St. 5 - fin septembre 1993).



Mares typiques à *Tanyastix stagnalis* (Belle Croix - St. 1 - fin septembre 1993) (Photos de l'auteur).

(Bp 302).

14) **Platières dans le bois de Misery** (commune de Vayres-sur-Essonne -91-) : station à *T. s.* découverte en 1886 par Simon et encore actuelle (au moins 3 mares).

15) **Platières dans le bois Charron** (commune d'Huisson Longueville -91-) : les *T. s.* y sont fréquents en raison de mares très favorables (au moins 7 mares).

La région de Fontainebleau, notamment Franchard, est sans doute l'endroit où *Tanymastix stagnalis*, intéressant Crustacé, est le plus abondant en France. On ne le rencontre ailleurs qu'assez rarement (Camargue et Provence (Nourisson et Thiéry, 1988) ainsi qu'en Corse où l'espèce est probablement différente (Thiéry 1991). J'ajouterai que les deux autres espèces de "Phyllopodes" présentes sur les platières n'ont jamais été rencontrées ailleurs en région parisienne. Ceci confirme la véritable richesse faunistique du Massif de Fontainebleau.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME (1956).- Excursions et conférences. *Bull. A.N.V.L.*, 32 : 30.

ANONYME (1957).- Zoologie. *Bull. A.N.V.L.*, 33 : 34.

ANDRE M. et E. LAMY (1941).- Les carcinologistes français du XVIIIème siècle. *Bull. Mus. Hist. nat.*, VIII (2) : 73-79.

BRONGNIARD R. (1820).- Mémoire sur le *Limnadia*, nouveau genre de Crustacé. *Mém. Mus. Hist. Nat. Paris*, 6 : 83-93.

DESMAREST A. G. (1825).- Considérations générales sur la classe des Crustacés. *F. G. Levrault, libraire* : 447 p.

NOURISSON M. et A. THIÉRY, 1988. - Crustacés Branchiopodes (Anostracés, Notostracés, Conchostracés). In: Introduction pratique à la systématique des organismes des eaux continentales françaises. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 57, n°3 et 4 : 75-135.

PACAUD A. (1936).- Nouvelles observations sur la biologie de *Daphnia pulex* de Geer. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, LXI : 117-121.

REGIMBART (1875).- Séances du 11 août 1875. *Annales Soc. Entom. France* : CLIX.

REGIMBART (1876).- Séances du 13 septembre 1876. *Annales Soc. Entom. France* : CLXIX.

SIMON E. (1886).- Etude sur les Crustacés du sous-ordre des Phyllopodes. *Annales Soc. Entom. France*, 6 : 393-460.

THIÉRY A. (1991).- Resting eggs of *Anostraca*, *Notostraca* and *Spinicaudata* (Crustacea, Branchiopoda) occurring in France : identification and taxonomical value. *Hydrobiologia* 212 : 245-259.

TODA G. (1987).- Un petit crustacé de la forêt de Fontainebleau : *Tanymastix stagnalis* L. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing* 63 : 129-130.

Nicolas RABET
27, rue Jean Borderel
95100 ARGENTEUIL

BOTANIQUE

EXCURSIONS BOTANIQUES DANS LA REGION DE BOIS-LE-ROI

par Michel ARLUISON* , Pierre FESOLOWICZ, Gabriel CARLIER et Liliane CHESNOY

*Adresse : 8 chemin de Boigny, 77930 Cély en Bière.

Le présent article rend compte des observations faites lors des sorties botaniques organisées par l'ANVL et/ou les Naturalistes Parisiens dans la région de Bois-le-Roi les 19/3/78, 19/3/89, 27/9/92, 19/6/93, 13/3/94 et 24-29/9/94. Ces promenades en direction de la Mare aux Evées et du Rocher Canon font apparaître une végétation riche et variée, liée à la nature géologique du sous-sol, à la topographie et à la teneur en eau du sol. Les itinéraires choisis (Fig. 1) permettent de reconnaître différentes formations géologiques appartenant à l'Oligocène (Sables et Grès de Fontainebleau) et au Quaternaire (Haute et Très Haute Terrasses de la Seine, Colluvions sableuses ou sablo-calcaires et Formation argilo-sableuse à Meulière). Cette dernière occupe toute la dépression fermée de la Mare aux Evées (Fig. 2) retenant une nappe préatique captive et perchée qui explique l'existence de nombreuses mares et d'une végétation hygrophile. Cette dépression est entourée par les Sables de Fontainebleau (et leurs colluvions) localement couronnés par des chaos de grès (Rocher Canon), les Calcaires d'Etampes (Monts de Fays) et les Terrasses de la Seine (Bois-le-Roi et la Table du Roi). Du fait de leur nature, ces formations donnent naissance à des sols mieux drainés portant une végétation relativement sèche.

I-Vers la mare aux Evées par les Longuives, les Bécassières et le Marchais-Artois

1) En ville

Nous traversons d'abord la partie sud-ouest de Bois-le-Roi en direction de la forêt. La végétation est celle des Lieux piétinés, Interstices de pavés et Base des murs urbains (associations 8, 19 et 33 de Bournérias):

Arabidopsis thaliana (Arabette de Thalius)
Arenaria (Moerhingia) trinervia (Sabline trinervée)
Bromus sterilis (Brome stérile)
Cardamine hirsuta (Cardamine hirsute)
Capsella bursa-pastoris (Capselle bourse-à-pasteur)
Cirsium arvense (Cirse des champs)
Geranium robertianum ssp purpureum (Géranium pourpre)
Lapsana communis (Lampsane commune)
Poa annua (Paturin annuel)
Poa nemoralis (Paturin des bois)
Potentilla repens (Potentille rampante)
Valerianella carinata (Valérianelle à carène)



Valerianella carinata

Dans cette liste d'espèces banales, il faut cependant citer l'Arabette de thalius (*Arabidopsis thaliana*) qui sert maintenant de modèle aux biologistes moléculaires pour l'analyse complète du génome chez une plante, de la même façon que la Drosophile chez les animaux; *Geranium purpureum* et *Valerianella carinata*, moins communes et la Bourse-à-pasteur pour ses propriétés médicinales. La plante semble, en effet, posséder des propriétés hémostatiques indiscutables qui l'ont fait utiliser pour lutter contre les hémorragies et les troubles du cycle menstruel. La Quintefeuille (*Potentilla repens*)

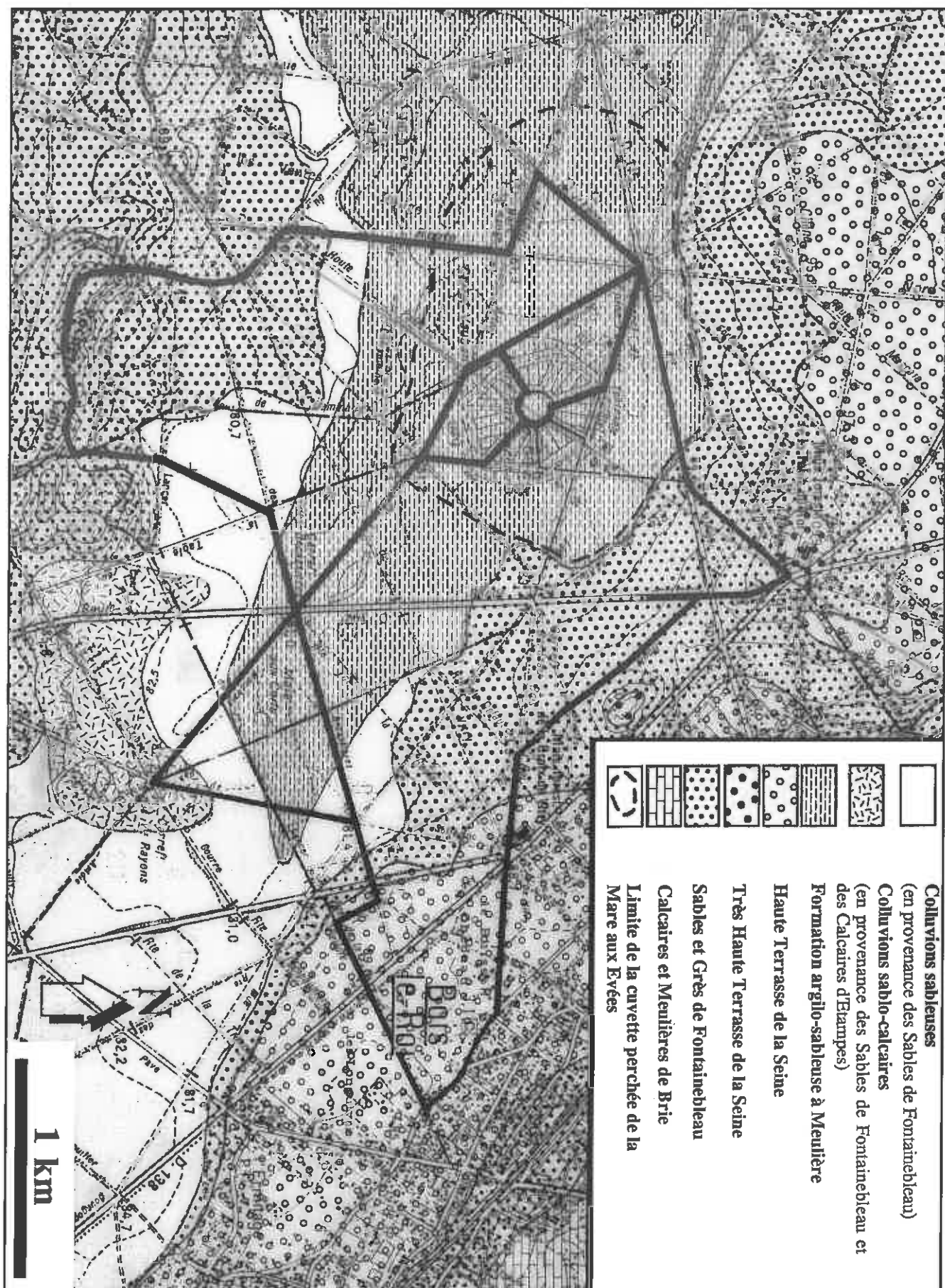


Figure 1 : Esquisse géologique du secteur Bois le Roi - Mare aux Evées.

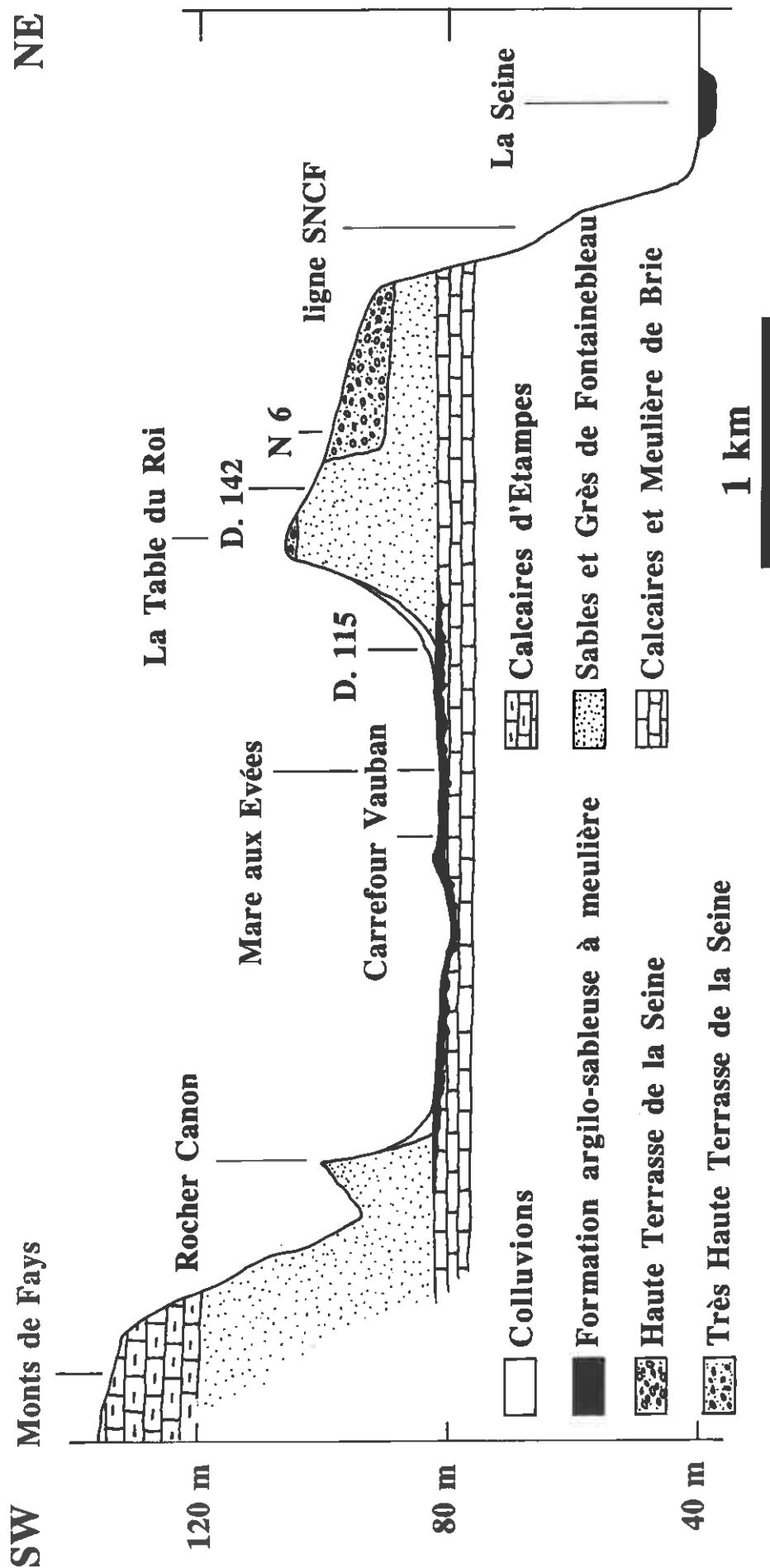


Figure 2 : Coupe géologique entre le Rocher Canon et la Seine.

peut aussi se révéler très utile car les propriétés astringentes de sa racine en font un remède contre les plaies, aphtes et panaris, ainsi que contre la diarrhée.

A cette liste de phanérogames, nous devons ajouter quelques hépatiques des sols plus frais (trottoirs ombragés) telles que *Marchantia polymorpha*, *Riccia sorocarpa* et *Sphaerocarpus terrestris*, beaucoup moins fréquent. Sur les vieux murs s'observent en outre un certain nombre de mousses communes telles que:

Amblystegium serpens
Bryum capillare
Ceratodon purpureus
Grimmia apocarpa
Grimmia pulvinata
Homalothecium sericeus
Tortula muralis

2) Les Longuives : Ormaie rudérale/Chênaie-Charmaie

A l'orée de la forêt, le lieu-dit "Les Longuives" est occupé par une Ormaie rudérale à laquelle fait suite une Chênaie-Charmaie (associations 61 et 60 de Bournérias). Ces deux types d'associations, établies sur la Haute Terrasse de la Seine, sont composées de nombreuses espèces d'arbres, de plantes herbacées, de fougères et de cryptogames non vasculaires. Au passage, nous relevons la liste suivante, où les espèces caractéristiques ont été soulignées et les plantes intéressantes sont en caractères gras :

a) strates arborescente et arbustive

Acer campestre (Erable champêtre)
Acer platanoides (Erable plane)
Acer pseudoplatanus (Erable sycomore, E. faux-platane)
Arenaria (Moerhingia) trinervia (Sabline trinervée)
Carpinus betulus (Charme commun)
Crataegus monogyna (Aubépine à un style)
Corylus avellana (Noisetier commun, Coudrier)
Evonymus europaeus (Fusain d'Europe)
Prunus avium (Merisier)
Prunus serotina (Cerisier tardif)
Prunus spinosa (Prunellier, Epine-noire)
Quercus pedunculata (Chêne pédonculé)
Robinia pseudacacia (Robinier faux-acacia)
Sambucus nigra (Sureau noir)

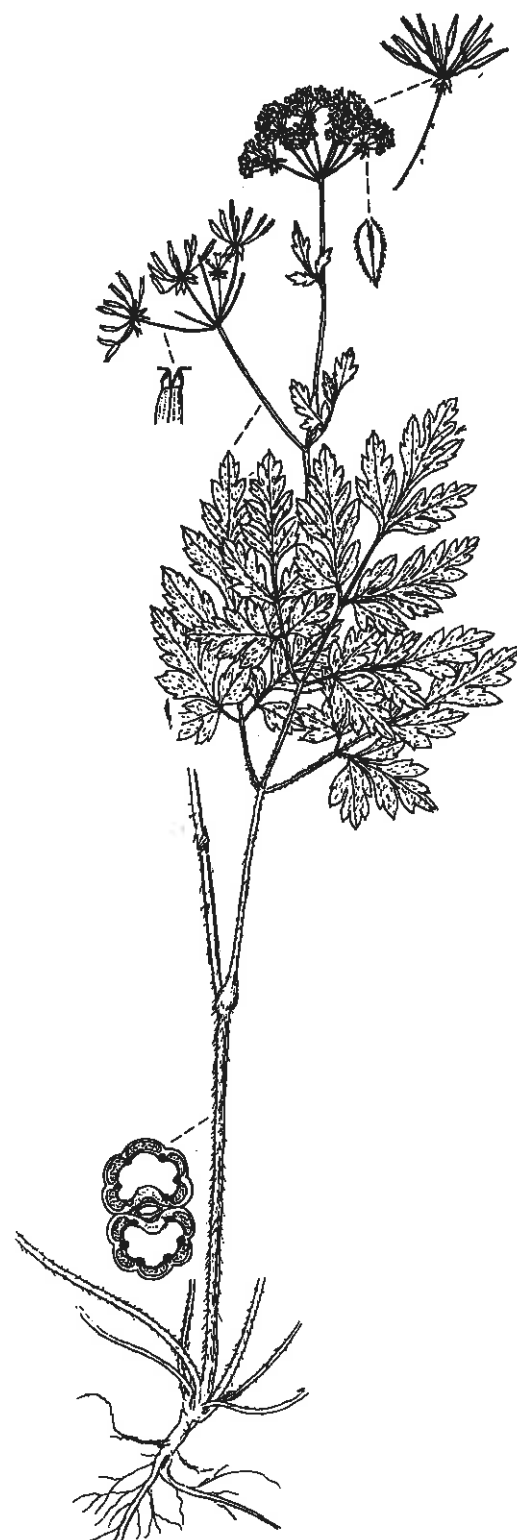
b) strate herbacée

Aegopodium podagraria (Aegopode des goutteux) (Fig. 3A)
A. stolonifera (Agrostis rampant)
Ajuga genevensis (Bugle de Genève)
Ajuga reptans (Bugle rampant)
Alliaria officinalis (Alliaire officinale)
Allium oleraceum (Ail des champs)
Anemone nemorosa (Anémone sylvie)
Arenaria (Moerhingia) trinervia (Sabline trinervée)
Artemisia vulgaris fr. 24/9/94
Arum maculatum (Gouet tacheté)



Ajuga genevensis L.

Campanula rapunculus (Campanule raiponce)
Cardamine hirsuta (Cardamine velue)
Cerastium triviale (Céraiste commun)
Chaerophyllum temulum (Cerfeuil stupéfiant, C. penché)
Chelidonium majus (Chelidoine commune)
Cirsium lanceolatum (Cirse lancéolé)
Dactylis glomerata (Dactyle aggloméré)
Dryopteris (Polystichum) filix-mas (Fougère mâle)
Dryopteris carthusiana (= Polystichum spinulosum) (Polystic spinuleux)
Euphorbia amygdaloides (E. silvatica) (Euphorbe des bois)
Fragaria vesca (Fraisier sauvage)
Galeopsis tetrahit (Galéopsis tetrahit)
Galium aparine (Gaillet gratteron)
Geranium columbinum (Géranium colombin)
Geranium dissectum (Géranium découpé)
Geranium robertianum (Géranium herbe-à-Robert)
Geum urbanum (Benoîte urbaine)
Glechoma hederacea (Glechome faux-lierre, Lierre terrestre)
Hedera helix (Lierre commun)
Heracleum sphondylium (Grande Berce)
Hieracium rigidum (H. tridentatum), fl. 24/9/94
Holcus lanatus (Houlque laineuse)
Hypericum humifusum (Millepertuis couché) (Fig. 5A)
Hypericum perforatum (Millepertuis perforé)
Juncus tenuis (Jonc fin) fr. 24/9/94
Lactuca scariola (Scarole sauvage)
Lapsana communis (Lampsane commune)
Linaria vulgaris (Linaire commune) fl. 24/9/94
Muscari comosum (Muscari-à-toupet)
Mycelis (Phenopus) muralis (Laitue des murs)
Ornithogalum umbellatum (Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures)
Plantago major (Grand Plantain)
Poa trivialis (Paturin commun)
Polygonatum vulgare (P. odoratum) (Sceau-de-Salomon commun)
Ranunculus acris (Renoncule âcre)
Ranunculus repens (Renoncule rampante)
Ribes rubrum (Groseiller commun)
Rumex acetosa (Grande oseille)
Rumex acetosella (Patience petite-oseille)
Rumex crispus (Patience crépue, Parelle)
Rumex patientia (Patience des moines) (Fig. 3B)
Rubus sp.
Scrophularia nodosa (Scrofulaire noueuse)
Sedum telephium (Herbe-à-la-coupure)
Stachys silvaticus (Epiaire des bois)
Stellaria holostea (Stellaire holostée)
Stellaria media (Stellaire intermédiaire, mouron-des-oiseaux)
Tanacetum vulgare (Tanaisie commune) fl. 24/9/94
Taraxacum officinale (Pissenlit officinal)
Torilis anthriscus (= T. japonica) (Torilis anthrisque) fr. secs 24/9/94
Urtica dioica (Ortie dioïque, Grande ortie)
Vicia sepium (Vesce des haies)



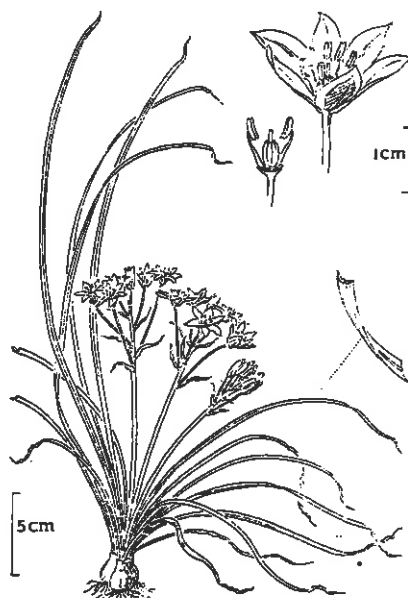
c) Bryophytes terrestres :

Chaerophyllum temulum

Atrichum undulatum
Brachythecium rutabulum
Calliergonella cuspidata
Eurhynchium stockesii
Eurhynchium striatum
Fissidens bryoides
Lophocolea heterophylla (tronc pourri)
Physcomitrium piriforme
Rhytidiadelphus squarrosus
Weisia viridula ? (non fructifiée)

d) Bryophytes et lichens corticoles:

Buellia prunasti (L)
Frullania dilatata (B)
Metzgeria furcata (B)
Orthotrichum affine (B)
Parmelia subaurifera (L)
Parmelia sulcata (L)
Platygyrium repens (B)
Ulotia crispa (B)
 etc...



*Ornithogalum
umbellatum*

Certaines de ces plantes étaient utilisées pour leurs propriétés culinaires, médicinales ou toxiques : L'*Alliaire officinale* (*Alliaria officinalis*) possède une odeur d'ail assez marquée (elle peut être utilisée comme condiment dans les salades et les ragôts) et ses graines peuvent remplacer celles de la Moutarde noire. Du point de vue officinal, la plante était jadis utilisée pour le pansement des plaies infectées ou purulentes. En usage interne, elle était également employée en infusion contre les affections des bronches, l'asthme et les catarrhes chroniques. Les fruits de l'*Arum tacheté* (*Arum maculatum*) sont toxiques et la plante entière, fraîche ou séchée, contient des substances irritantes. On l'utilisait cependant comme expectorant des voies respiratoires ou contre la toux dans la coqueluche. Les *Bugles* (*Ajuga genevensis* et *A. reptans*) sont astringents et vulnérables: on les employait contre les affections buccales (aphtes, angines, laryngites). Le *Cerfeuil stupéfiant* (*Chaerophyllum temulum*) est une plante toxique, vénéneuse comme la petite cigüe (*Aethusa cynapium*), une autre ombellifère qualifiée de cerfeuil stupéfiant. La *Grande Chélidoïne* (*Chelidonium majus*) secrète un lait âcre contenant plusieurs alcaloïdes voisins de ceux de l'opium. On l'employait comme calmant pour les crises d'asthme, les crampes d'estomac, l'inflammation de la vésicule biliaire ou du foie. Le lait frais est également utilisé pour attoucher les verrues. Le *Fraisier sauvage* (*Fragaria vesca*) est réputé pour ses fruits délicieux et riches en sels minéraux. Le rhizome et les feuilles de la plante jeune sont diurétiques et astringents et utilisés contre les diarrhées ; les feuilles vertes (en décoction ou en gargarismes) sont utiles contre l'angine. On les employait aussi contre les crises de goutte et les rhumatismes. A partir du *Géranium herbe-à-Robert* (*G. robertianum*), on fabriquait une tisane contre la diarrhée et ses feuilles sont réputées hémostatiques et cicatrisantes (bains de feuilles fraîches, broyées ou machées). La *Benoîte urbaine* (*Geum urbanum*), du fait de son astringence, peut aussi être employée contre les maux de bouche ou de gorge, ainsi que dans certains ulcères. Contenant principalement de l'eugénol, elle peut être utilisée (en tisane) comme antidiarrhéique et anti-inflammatoire. Le *Lierre terrestre* (*Glechoma hederacea*) était autrefois utilisé en décoction sur les plaies et contre les abcès et ulcères. Le suc frais ou la plante entière étaient réputés efficaces contre les affections des voies respiratoires, les bronchites et l'asthme. La *Lampsane commune* (*Lapsana communis*), dont on utilisait le suc frais ou les feuilles, possède des propriétés laxatives, purgatives et antidiabétiques. Elle est également vulnérable et elle était autrefois utilisée pour bloquer la sécrétion du

lait chez les femmes. Le **grand Plantain** (*Plantago major*) possède également des propriétés intéressantes: on appliquait ses feuilles fraîches sur les plaies pour accélérer leur cicatrisation et ses épis sont encore utilisés pour soulager les piqures d'abeilles ou de guêpes. Par ailleurs, les décoctions de feuilles peuvent combattre la bronchite. En ce qui concerne le **Sureau noir** (*Sambucus nigra*), les fleurs peuvent être employées en tisane contre l'influenza, la grippe et les rhumatismes. Les fruits mûrs sont laxatifs et purgatifs, mais les fruits verts sont dangereux car ils contiennent de l'acide cyanhydrique. D'autre part, on recommande de ne pas dormir (ou au contraire de le faire -NDLR-) sous un sureau car son ombre peut susciter des rêves érotiques et le respirer fait perdre la notion du temps (!). Le **Pissenlit officinal** (*Taraxacum officinale*) est connu pour stimuler les fonctions digestives mais ses propriétés diurétiques sont assez faibles. Les jeunes pousses d'**Orties** (*Urtica dioica* en particulier) peuvent être utilisées en légume, comme fortifiant (anémie) et pour engraisser les volailles ou le bétail. C'est un bon diurétique. On l'utilisait également contre les rhumatismes et le diabète. Le **Sédum reprise** (*Sedum telephium*), dont on utilise le suc frais ou la plante séchée, est vulnérable, détersif et émollient. On l'utilisait contre les plaies, les brûlures, les gerçures, les hémorroïdes.

3) Route de la Perlure/route du Lancer : Chênaie sessiliflore

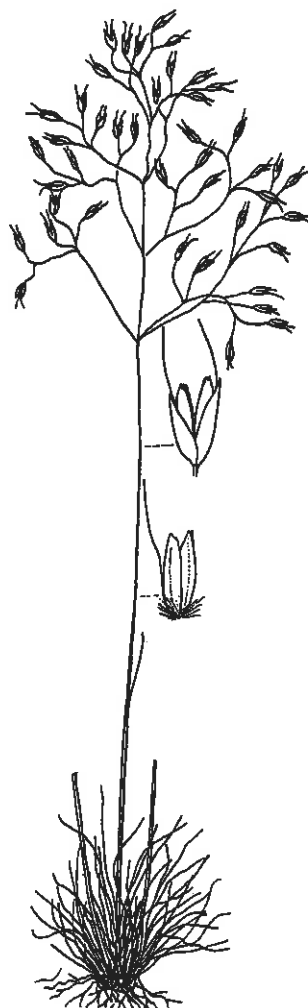
Après avoir traversé la D.138, nous nous trouvons sur les Sables de Fontainebleau et leurs colluvions, à l'origine d'une végétation différente. Quelques plantes de la Chênaie-Charmaie sont encore notées au départ mais on passe rapidement à une chênaie-Hêtraie mixte puis à la **Chênaie sessiliflore** (association 67 de Bournérias). Dans la liste des plantes observées, les espèces caractéristiques de cette association ont été soulignées et les plantes intéressantes sont en caractères gras.

Strates arborescente et arbustive :

Carpinus betulus (Charme commun)
Fagus silvatica (Hêtre commun)
Ilex aquifolium (Houx commun ; Bois-franc, Agriou) (fr. le 4/6/93)
Quercus pedunculata (Chêne pédonculé)
Prunus serotina (Cerisier tardif)
Sorothamnus scoparius (Soro-thamne à balais)

Strate herbacée :

Anemone nemorosa (Anémone sylvie)
Carex pallescens (Laïche pâle) (Fig. 3D)
Carex pilulifera (Laïche à pilules)
Convallaria maialis (Muguet de mai)
Deschampsia flexuosa (Canche flexueuse)
Endymion nutans (*E. non-scriptum*) (Jacinthe des bois) fr. le 4/6/93
Festuca heterophylla (Fétuque à feuilles différentes)
Festuca tenuifolia (*F. capillata* ; *F. filiformis*) (Fétuque à feuilles fines)
Galeopsis tetrahit (Galéopsis tétrahit)
Hedera helix (Lierre grimpant)
Hieracium umbellatum (Epervière en ombelle)
Holcus lanatus (Houlque laineuse)
Juncus tenuis (Jonc à feuilles fines) (Fig. 3C)
Lonicera perichyenum (Chevrefeuille des bois)
Melica uniflora (Mélisse à une fleur)
Melampyrum pratense (Mélampyre des prés)
Poa nemoralis (Paturin des bois)



Deschampsia flexuosa

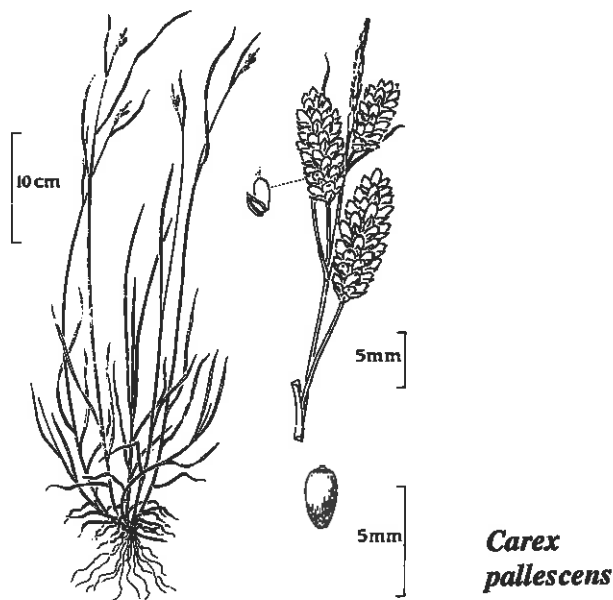
Polygonatum multiflorum (Sceau-de-Salomon multiflore)
Pteridium aquilinum (Fougère aigle, Fougère impériale)
Ruscus aculeatus (Fragon piquant, Petit-houx) fr. le 4/6/93
Veronica officinalis (Véronique officinale)

Bryophytes terrestres :

Dicranella heteromalla
Dicranum scoparium
Hypnum cupressiforme var. *ericetorum*
Lepidozia reptans
Leucobryum glaucum fr. le 13/3/94
Lophocolea heterophylla
Mnium hornum
Polytrichum formosum (abondant)

Bryophytes corticoles :

Homalothecium sericeum (base de chêne)
Hypnum cupressiforme ar. *uncinatum* (tronc de chêne abattu)
Isoetecium myosuroides (base de chêne)
Leucodon sciurioides
Orthotrichum lyellii (sur hêtre)



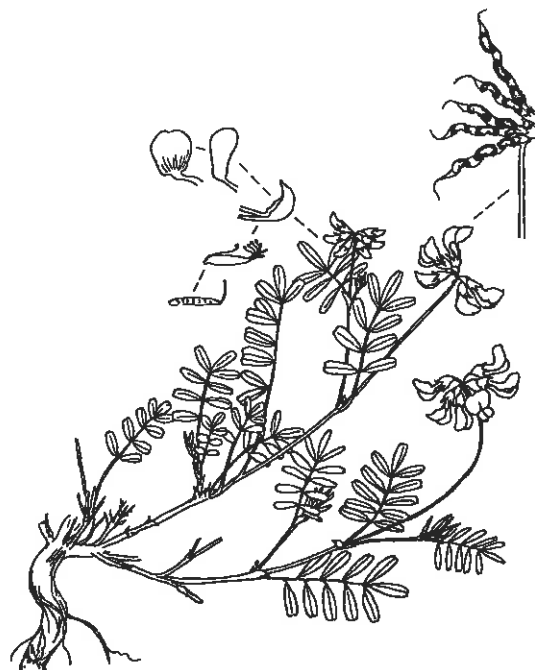
Propriétés médicinales ou toxiques : Le Muguet (*Convallaria maialis*) est une plante toxique: toutes ses parties aériennes contiennent des glycosides complexes à effets puissants voisins de ceux de la Digitale pourpre. On utilise les fleurs en teinture (sur prescription médicale) pour régulariser les fonctions cardiaques et urinaires (en cas d'hydropisie). Du Hêtre (*Fagus silvatica*), on extrait la créosote (bois) et des tanins (écorce). Ces derniers sont en grande partie responsables des propriétés astringentes, apéritives et antiseptiques de la plante, dont on utilise l'écorce et les jeunes rameaux. Le Houx commun (*Ilex aquifolium*) possède aussi des fruits toxiques (violemment purgatifs) mais la plante entière, riche en tanins et en ilicine, est antispasmodique (toux), fébrifuge et pourrait stimuler la sécrétion biliaire. La Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) peut devenir envahissante dans certaines contrées siliceuses mais elle aide au développement de la forêt car ses grandes frondes (pouvant atteindre trois mètres de haut) protègent les jeunes arbres des ardeurs du soleil; elle permet aussi aux animaux sauvages de se cacher. Les frondes sont utilisées comme litière car elles possèdent un très bon pouvoir absorbant. Les cendres de la plante séchée et brûlée sont très riches en potasse et peuvent être utilisées comme engrais. Le Lierre grimpant (*Hedera helix*) possède des fruits toxiques et la plante était connue dans l'antiquité pour troubler les esprits au même titre que la vigne (Bacchus s'en paraît). Elle contient en particulier de l'hédérine et des oestrogènes; elle possède des propriétés analgésiques et antispasmodiques. L'écorce, les feuilles et les fruits du Chêne (*Quercus pedunculata* et *Q. sessiliflora*) contiennent des tanins, astringents et anti-inflammatoires: l'écorce des jeunes arbres ou les fruits séchés et torréfiés étaient utilisés en décoction, en tisane ou en poudre pour lutter contre les brûlures et engelures, les irritations de la gorge ou du vagin, les hémorroïdes et la diarrhée. La Véronique officinale (*Veronica officinalis*) était employée contre les éruptions de la peau, les plaies guérissant mal et la bronchite.

4) Route et carrefour des Bécassières: pelouse calcicole ensoleillée

Notre chemin en direction de la mare aux Evées emprunte maintenant la route des Bécassières, qui traverse une partie boisée (pins) puis une zone de lande. Cependant, la végétation indique des apports plus ou moins importants de remblais calcaires pour stabiliser le chemin: les espèces calcicoles

les plus significatives ont été soulignées.

Agrimonia eupatoria (Aigremoine eupatoire)
Arabis hirsuta (Arabette velue)
Bellis perennis (Pâquerette vivace)
Brachypodium silvaticum (Brachypode des bois)
Carex hirta (Laîche hérissée)
Centaurea pratensis (Centaurée des prés) fr. 24/9/94
Cerastium triviale (Céraiste commun)
Dactylis glomerata (Dactyle aggloméré)
Euphorbia cyparissias (Euphorbe petit-cyprès)
Helianthemum nummularium (Hélianthème à feuilles rondes)
Herniaria glabra (Herniaire glabre)
Hieracium umbellatum (Epervière en ombelle)
Hippocrepis comosa (Hippocrepide en ombelle, Fer-à-cheval)
Holcus mollis x *H. lanatus*
Hypericum perforatum (Millepertuis perforé)
Hypericum pulchrum (Millepertuis élégant)
Hypochaeris radicata (Porcelle enracinée)
Leontodon autumnalis (Léontodon d'automne)
Linum catharticum (Lin cathartique)
Lotus corniculatus (Lotier corniculé)
Plantago lanceolata (Plantain lancéolé)
Poa compressa (Paturin comprimé)
Poa pratensis (Paturin des prés)
Polygonum dumetorum (*Phallopia dumetorum*)
(Renouée des haies) fr. 24/9/94
Ranunculus repens (Renoncule rampante)
Sanguisorba minor (petite Sanguisorbe)
Senecio jacobaea (Seneçon jacobée)
Trifolium minus (Trèfle nain)
Trifolium repens (Trèfle rampant)
Tussilago farfara (Tussilage pas-d'âne) fl. 13/3/94
Vicia sativa (Vesce cultivée)
Viola silvestris ssp *riviniana* (Violette de Rivinius)



Hippocrepis comosa

L'**Aigremoine** (*Agrimonia eupatoria*), appelée aussi thé des bois ou thé du nord, était autrefois utilisée contre les morsures de serpents et en infusion contre les maladies chroniques du foie. Elle est également vulnérable et peut être employée en gargarismes contre les maux de gorge, les angines et les pharyngites. La **Pâquerette** (*Bellis perennis*) possède des propriétés vulnérables et anti-inflammatoires qui l'ont fait utiliser pour soigner les entorses, les furoncles, la bronchite, l'ictère et l'oedème. Le **Lotier corniculé** (*Lotus corniculatus*) est un très bon fourrage mais il possède aussi des propriétés antispasmodiques utiles pour lutter contre les insomnies, les angoisses ou la dépression. L'**Herniaire glabre** (*Herniaria glabra*), qui contient de la saponine et de l'herniarine, permet d'augmenter l'élimination du sodium et de l'urée et de lutter contre certaines affections des reins et de la vessie. Le **Millepertuis perforé** (*Hypericum perforatum*) possède une odeur balsamique très forte, considérée comme très efficace pour chasser les esprits et les démons (!). En ce qui concerne ses propriétés médicinales, la plante (feuilles et sommités fleuries) est surtout vulnérable et on l'utilise encore pour soigner les plaies, les brûlures et les ulcères. On l'employait aussi contre les catarrhes chroniques et contre l'asthme (antispasmodique) et pour stimuler les sécrétions gastro-intestinales. Il faut cependant se méfier de cette plante car l'hypéricine contenue dans ses poils glanduleux est un photosensibilisant efficace pour l'homme et les animaux. La petite Pimprenelle ou petite Sanguisorbe (*Sanguisorba*

minor) peut être utilisée comme condiment (son nom dérive de piper : poivre) mais elle possède aussi des propriétés vulnérables et hémostatiques : on l'utilisait pour soigner les plaies et les brûlures, ainsi que contre les hémorragies et les hémorroïdes. Le Tussilage pas-d'âne (*Tussilago farfara*), employé en tisanes (feuilles, boutons ou racines) est un bon remède contre la toux dans les cas de trachéite, bronchite et asthme. Il est aussi utile pour améliorer la voix et peut être employé comme substitut du tabac. A l'extérieur, il favorise aussi la cicatrisation des plaies.

5) Route des Bécassières (abords) : Lande humide et fossés

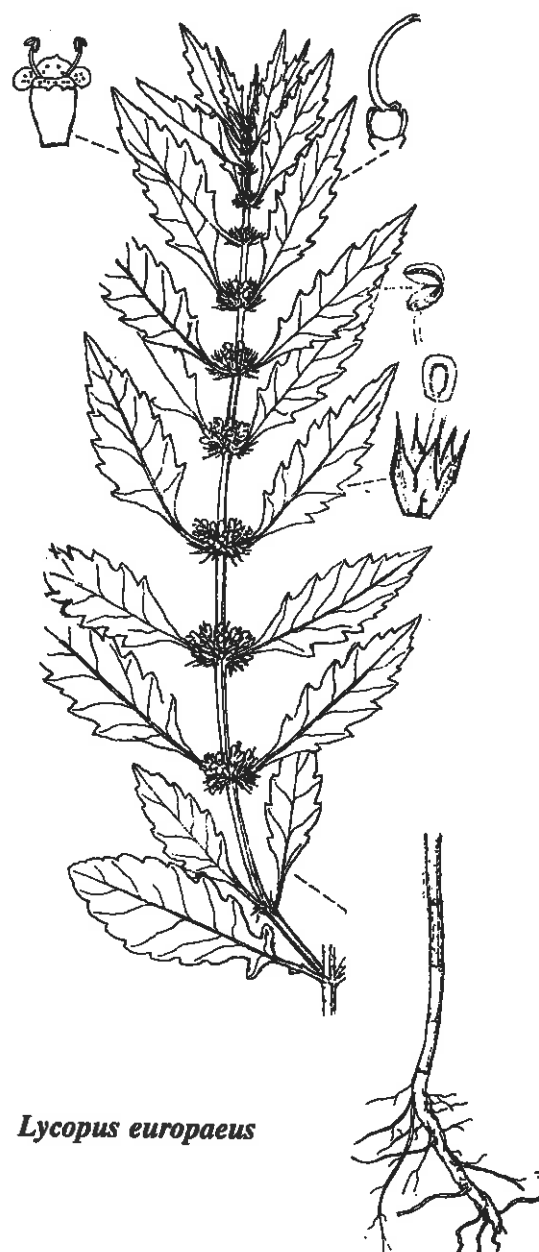
Cette Lande oligotrophe mésophile à *Ulex nanus* (association 53 de Bournérias), dont l'existence est menacée par le creusement de profonds fossés de drainage (!) est installée sur des colluvions peu épaisses de Sables de Fontainebleau recouvrant des horizons plus argileux. Dans la végétation observée, on retrouve des éléments également présents au bois Notre-Dame et typiques des landes atlantiques: *Polygala serpyllacea*, *Ulex nanus* et éventuellement *Pilularia globulifera*, récemment disparue. La liste des espèces rencontrées lors de nos différentes sorties est donnée ci-dessous:

Strates arborescente et arbustive :

Pinus silvestris (Pin sylvestre)
Populus tremula (Peuplier tremble)
Sarothamnus scoparius (Sarothamne à balais)
Salix aurita (Saule à oreillettes)
Salix cinerea (Saule cendré)

State herbacée :

Agrostis canina (Agrostis de chien) fr. 24/9/94
Agrostis stolonifera (Agrostis rampant) fr. 24/9/94
Anthoxanthum odoratum (Flouve odorante)
Calamagrostis epigeios (Calamagrostis commun)
Calluna vulgaris (Callune vulgaire, Brande)
Carex serotina (= *C. oederi*) (Laîche tardive)
Carex ovalis (*C. leporina*) (Laîche des lièvres)
Dryopteris carthusiana (*Polystichum spinulosum*) fr. 24/9/94
Festuca heterophylla (Fétuque à feuilles différentes)
Glyceria fluitans (Glycérie flottante, Manne de Pologne) (Fig. 4A)
Hieracium umbellatum (Epervière en ombelle) fl. 24/9/94
Hypericum humifusum (millepertuis couché)
Hypericum pulchrum (Millepertuis élégant) fr. 24/9/94 (Planche 1A)
Juncus conglomeratus (Jonc aggloméré)
Juncus effusus (Jonc diffus)
Lemna minor (Petite lentille d'eau)
Lotus uliginosus (Lotier des marais)
Luzula multiflora (Luzule multiflore)
Lycopus europaeus (Lycopée d'Europe)
Melica uniflora ((Mélique uniflore)
Molinia caerulea (Molinie bleutée)
Polygala serpyllacea (Polygale à feuilles de Serpolet)
Potentilla erecta (*P. tormentilla* ; *P. silvestris*) (Potentille tormentille)
Ranunculus flammula (Renoncule flammette ; Petite-douve) (Fig. 5B)
Solidago virgaurea (Solidage verge d'or) fl. 24/9/94
Teucrium scorodonia (Germandrée scorodaine)



Lycopus europaeus

Ulex nanus (Ajonc nain) fr. le 19/3/89; fl. 24/9/94 (Planche 1B)

Veronica officinalis (Véronique officinale)

Viola silvestris ssp. *riviniana* (Violette de Rivinius) fl. 24/9/94

Bryophytes :

Calypogeia fissa

Campylopus flexuosus

Cephalozia bicuspidata fr. le 19/3/89

Dicranella heteromalla

Diplophyllum albicans

Diplophyllum obtusifolium

Hypnum cupressiforme var. *ericetorum*

Lepidozia reptans

Lophocolea bidentata

Lunularia vulgaris

Pleurozium schreberi

Pogonatum aloides fr. le 19/3/89 et 13/3/94

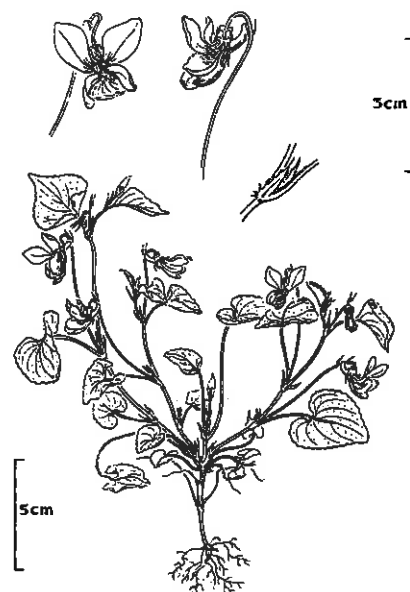
Scapania curta

Scapania nemorosa fr. le 19/3/89 (Planche 1C)

Solenostoma crenulatum (*Jungermannia crenulata*) fr. 13/3/94

Lichens :

Normandinella pulchella fr. 13/3/94



Viola silvestris ssp. *riviniana*

Certaines de ces plantes possèdent des propriétés intéressantes. La **Callune** (*Calluna vulgaris*) est un diurétique efficace et un bon antiseptique des voies urinaires ; on l'utilisait autrefois dans les cas de cystite ou d'albuminurie. La **Potentille tormentille** (*P. erecta* ; *P. tormentilla*) est riche en tanins et possède des propriétés astringentes, cicatrisantes et hémostatiques. On l'utilisait (rhizome séché) contre les aphtes et gingivites, la diarrhée (tormen = coliques) et les hémorroïdes. Le **Genêt à balais** (*Sarothamnus scoparius*) contient une substance tonocardiaque : la spartéine et son utilisation n'est pas sans danger. La plante (tiges et fleurs) possède des propriétés vasoconstrictives avérées et c'est aussi un diurétique puissant (il ne faut pas la confondre avec le Genêt d'Espagne qui est toxique). C'est un très bon substitut pour la fabrication du papier et ses cendres sont aussi très riches en potasse. Le **Solidage verge d'or** (*Solidago virgaurea*), dont on utilisait les sommités fleuries, est astringent et possède des propriétés anti-inflammatoires, diurétiques et expectorantes. Comme d'autres plantes aux propriétés voisines, on peut l'utiliser contre les maux de bouche, l'oedème, les ulcères, les crises d'urée.

6) Mare aux cerfs : végétation amphibie sur sol acide

Cette petite mare située non loin au sud de la route des Bécassières, dans un paysage de lande, est agrémentée de quelques Cyprès chauves (*Taxodium distichum*) qui lui font un peu d'ombre. Le substrat est constitué par la Formation argilo-sableuse à Meulière, imperméable. Les plantes observées traduisent une **Végétation amphibie sur sol acide** (association 5 de Bournérias). Nous relevons principalement :

Alopecurus fulvus (*A. aequalis*) (Vulpin roux) (Fig. 3E)

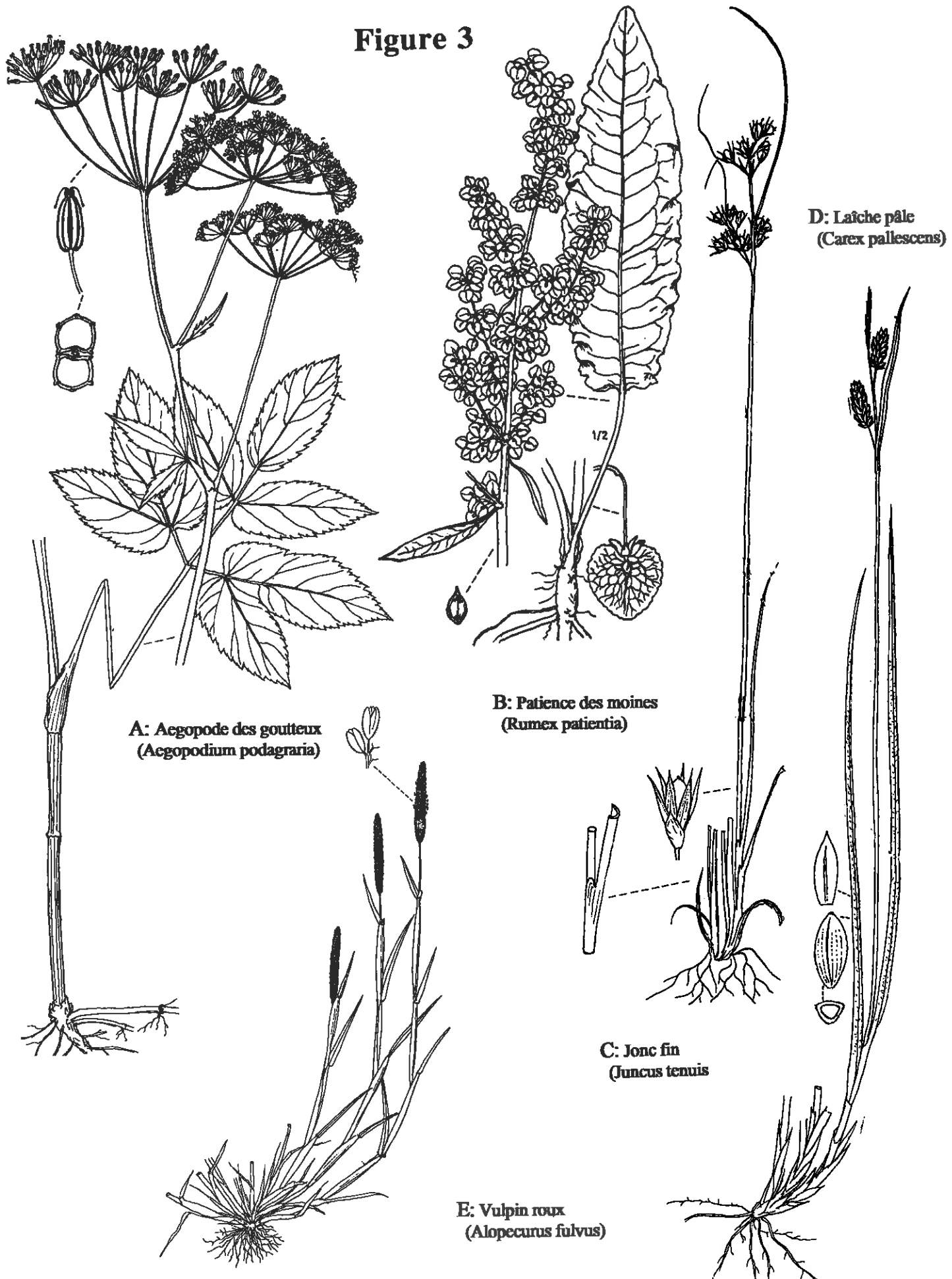
Epilobium hirsutum (Epilobe hérissée)

Glyceria plicata (*G. notata*) (Glycérie pliée) (Fig. 4A)

Juncus effusus (Jonc diffus)

Juncus lamprocarpus (= *J. articulatus*) (Jonc à fruits luisants)

Figure 3



Lotus uliginosus (Lotier des marais)
Lycopus europaeus (Lycophe d'Europe)
Poa annua (Pâturin annuel)
Potamogeton natans (Potamot flottant)
Ranunculus aquatilis (Renoncule aquatique)
Rhamnus frangula (= *Frangula alnus*) (Bourdaïne)
Scirpus setaceus (Scirpe sétacé)
Taxodium distichum (Cyprés chauve) Planté

**7) Route du Marchais-Artois (chemin sur sables siliceux puis calcaireux près de la mare aux Evées):
 Chênaie-Hêtraie acidophile/Chênaie-Charmaie**

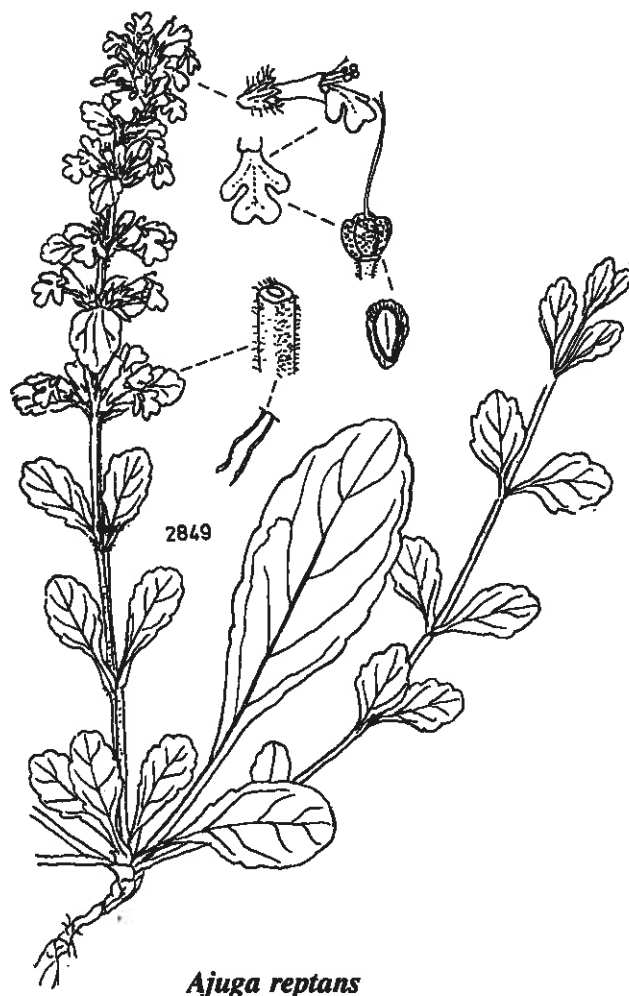
En parvenant au voisinage de la mare aux Evées par le sud, la route du Marchais-Artois apparaît bordée d'une végétation relativement anthropisée dans laquelle nous reconnaissons des éléments de la Hêtraie-Chênaie acidophile (association 62 de Bournérias), de la Chênaie-Charmaie (association 60) et de la chênaie-Frênaie (association 63) sur le bord du chemin remblayé de calcaire. Ailleurs, le sol est surtout constitué de colluvions de sables de Fontainebleau, probablement venus du sud.

Strates arborescente et arbustive :

Acer campestre (Erable champêtre) abondant
Betula verrucosa (Bouleau verruqueux)
Carpinus betulus (Charme commun) abondant
Fagus silvatica (Hêtre des bois)
Quercus sessiliflora (Chêne sessile)

Strate herbacée :

Agrostis vulgaris (Agrostis vulgaire)
Anemone nemorosa (Anémone sylvie)
Brunella vulgaris (Brunelle vulgaire)
Calamintha officinalis (Calament officinal)
Carex silvatica (Laîche des bois)
Dactylis glomerata (Dactyle aggloméré)
Deschampsia flexuosa (Canche flexueuse)
Erigeron canadensis (Erigeron du Canada)
Euphorbia amygdaloides (*E. silvatica*) (Euphorbe des bois)
Festuca heterophylla (Fétuque à feuilles différentes)
Geum urbanum (Benoîte urbaine)
Ilex aquifolium (Houx piquant)
Melampyrum pratense (Mélampyre des prés)
Melica uniflora (Mélisse à une fleur)
Plantago major (Grand plantain)
Poa trivialis (Pâturin commun)
Pteridium aquilinum (Fougère aigle)
Ranunculus repens (Renoncule rampante)
Ruscus aculeatus (Fragon piquant)
Salix capraea (Saule marsault)
Sanicula europaea (Sanicle d'Europe)
Sarothamnus scoparius (Genêt à balais)
Scrophularia nodosa (Scrophulaire noueuse)
Stachys silvatica (Epiaire des bois)



Stellaria holostea (Stellaire holostée)

Torilis anthriscus (= *T. japonica*) (Torilis anthriscus)

Urtica dioica (Ortie dioïque)

Vicia sepium (Vesce des haies)

Bryophytes :

Mnium hornum

Mnium undulatum

Polytrichum formosum

Bryophytes corticoles :

Frullania dilatata

Hypnum cupressiforme var. *uncinatum*

Isoetecium myosuroides (souche) fr. 13/3/94

Metzgeria furcata var. *fruticulosa*

Neckera complanata

Orthotrichum affine (propagules)

Platygyrium repens

Ulotia crispa fr. 13/3/94



Sanicula europaea

Le **Bouleau verruqueux** (*Betula verrucosa*) est très utile dans beaucoup de domaines : son écorce blanche est très décorative, son bois était utilisé, entre autre, pour fabriquer les sabots, et ses rameaux peuvent servir de fourrage aux animaux. Il est aussi doué de vertues médicinales : ses bourgeons, l'écorce ou la sève possèdent des propriétés antiseptiques et cicatrisantes ; il est également sudorifique, diurétique et dépuratif. La **Brunelle commune** (*Brunella vulgaris*) est riche en tanins, en grande partie responsable de ses propriétés cicatrisantes, détersives et vulnéraires. On l'utilisait aussi contre la diarrhée et les hémorroïdes. L'**Epiaire des bois** (*Stachys silvatica*) est douée de propriétés antispasmodiques (sommités fleuries). Le **Fragon piquant** (*Ruscus aculeatus*) ne possède pas de feuilles mais seulement des rameaux aplatis (cladodes) sur lesquels apparaissent les fleurs et les fruits. La plante (rhizome et cladodes) est diurétique et exerce un effet tonique marqué sur le système veineux. On l'utilisait contre la goutte, la phlébite, les varices et les hémorroïdes, les troubles de la ménopause. La **Sanicle d'Europe** (*Sanicula europaea*) est vulnéraire et exerce une action anti-inflammatoire sur les muqueuses (on utilise surtout ses feuilles séchées).

8) Abords de la mare aux Evées (Route des Saules) : Forêt humide oligotrophe à sphaignes.

Lorsque l'on s'approche de la Mare aux Evées par l'un ou l'autre des chemins qui convergent vers celle-ci on constate très vite une augmentation brusque d'humidité qui se traduit par la présence de nombreux fossés, bordés d'une végétation luxuriante et de fougères. Les bryophytes sont aussi abondants et des plaques de sphaignes sont visibles par endroits, ce qui démontre l'acidité du sol et de l'eau. La végétation, riche et diversifiée, correspond à la **Forêt humide oligotrophe à sphaignes** (association 55 de Bournérias) dont il manque les plantes les plus caractéristiques. Nous remarquons au passage quelques espèces intéressantes telles que la **Fougère femelle** (*Athyrium filix-femina*), le **Polystic spinuleux** (*Dryopteris carthusianorum*), la **Gesse à grosses racines** ou **Gesse des montagnes** (*Lathyrus macrorrhizus* ou *L. montanus*), le **Sorbier torminal** (*Sorbus torminalis*) ou la **Véronique des montagnes** (*Veronica montana*). Parmi les bryophytes, nous notons aussi *Bazzania trilobata*, *Hylocomium brevirostre* et *Rhytidiadelphus loreus*, ainsi que plusieurs espèces de sphaignes.

Strates arborescente et arbustive:

Alnus glutinosa (Aulne glutineux)
Betula pubescens (Bouleau pubescent)
Carpinus betulus (Charme commun)
Fagus silvatica (Hêtre commun)
Fraxinus excelsior (Frêne élevé)
Populus alba (Peuplier blanc)
Quercus pedunculata (Chêne pédonculé)
Rhamnus frangula (= *Frangula alnus*) (Bourdaine)
Salix atro-cinerea (Saule roux)
Salix cinerea (Saule cendré)
Sorbus torminalis (Sorbier torminal)

Strate herbacée:

Anthoxanthum odoratum (Flouve odorante)
Athyrium filix-femina (Fougère-femelle)
Brachypodium silvaticum (Brachypode des bois)
Carex demissa (Laîche vert-jaunâtre)
Carex ovalis (*C. leporina*) (Laîche des lièvres)
Centaurea pratensis (Centaurée des prés)
Deschampsia flexuosa (Canche flexueuse)
Dryopteris carthusiana (= *Polystichum spinulosum*)
 (Polystic spinuleux)
Juncus conglomeratus (Jonc aggloméré)
Juncus effusus (Jonc diffus)
Juncus bufonius (Jonc des crapauds)
Juncus tenuis (Jonc à feuilles fines) (Fig. 3C)
Lathyrus montanus (*L. macrorrhizus*; *Orobus montanus*)
 (Gesse à grosses racines)
Lycopus eurpaeus (Lyclope d'europe)
Lysimachia vulgaris (Lysimaque vulgaire)
Melampyrum pratense (Mélampyre des prés)
Molinia coerulea (Molinie bleutée)
Potentilla tormentilla (Potentille tormentille)
Ranunculus repens (Renoncule rampante)
Rumex acetosa (Grande oseille)
Rumex sanguineus (Patience sang-de-dragon, Patience des bois)
Solanum dulcamara (Morelle douce-amère)
Veronica montana (Véronique des montagnes)
Veronica officinalis (Véronique officinale)

Bryophytes:

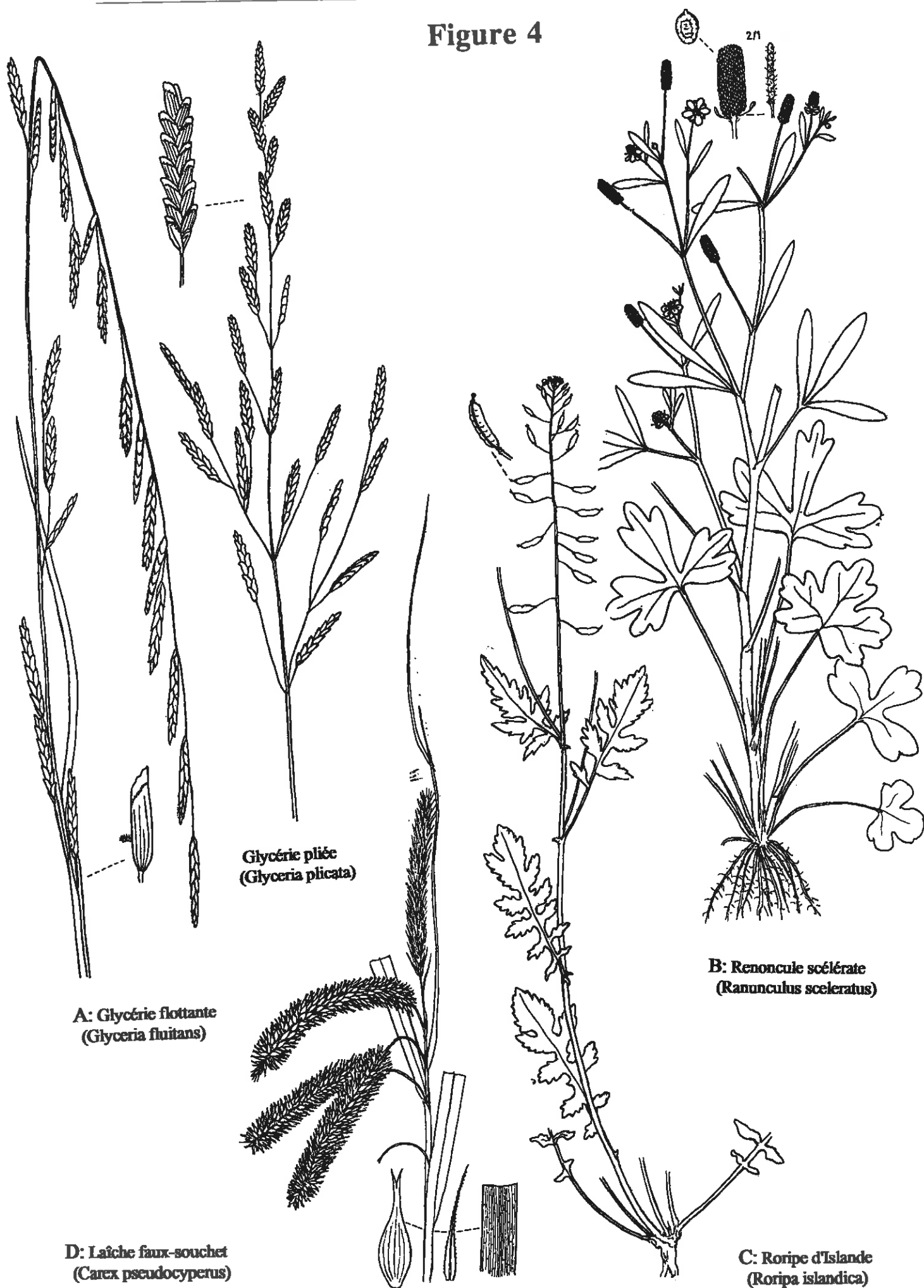
Bazzania trilobata (Planche 1F)
Calliergonella cuspidata
Dicranella heteromalla
Dicranum majus
Dicranum scoparium
Funaria hygrometrica
Hylocomium brevirostre
Hylocomium splendens
Hypnum cupressiforme var *uncinatum*
Leucobryum glaucum
Lophocolea bicuspidata
Mnium hornum

Salix cinera



Lathyrus montanus

Figure 4



Mnium punctatum
Platyhypnidium rusciforme
Pleurozium schreberi
Polytrichum formosum
Rhytidiadelphus loreus
Rhytidiadelphus triqueter
Scapania nemorosa (propagules)
Sphagnum acutifolium
Sphagnum fimbriatum
Sphagnum palustre (= *S. cymbifolium*)
Sphagnum rubellum (*S. tenellum*)
Tetraphys pellucida fr. 19/3/89
Thuidium tamariscinum

L'écorce et les jeunes rameaux de l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) possèdent des propriétés toniques et fébrifuges qui le font considérer comme le quinquina indigène. Il est également astringent et cicatrisant, car riche en tanins. La Bourdaine (*Frangula alnus*) possède une écorce riche en tanins qui lui donnent une saveur amère et astringente et des propriétés cicatrisantes. La plante est aussi cholagogue, laxative et purgative, ce qui la rend utile en cas de constipation ou de parasitose. L'écorce et les samares du Frêne (*Fraxinus excelsior*) possèdent des propriétés astringentes et fébrifuges, diurétiques et laxatives qui l'ont fait utiliser pour lutter contre de nombreux maux, y compris les rhumatismes et le vieillissement !.

9) Mare aux Evées

La mare se trouve au centre d'une dépression dont le fond est formé d'argiles à meulière imperméables. Le drainage de la forêt voisine est assuré par tout un système de canaux rayonnants ou disposés en épis creusés au siècle dernier par des bagnards. A l'époque, cette région était constituée de marais qu'il fallait drainer. Ce fut l'oeuvre de nombreux forçats parmi lesquels beaucoup moururent du fait de conditions sanitaires déplorables. Les ceintures de végétation bordant la mare forment différentes associations végétales qui correspondent, de la périphérie vers le centre, à la Forêt humide oligotrophe/Taillis tourbeux à *Polystichum thelypteris* (associations 55 et 56 de Bournérias) ; à des Peuplements denses d'hélophytes (ass. 37) dont il manque les plantes les plus caractéristiques (Phalaridaie), et aux Grèves alluviales à *Bidens* (ass. 6 de Bournérias).

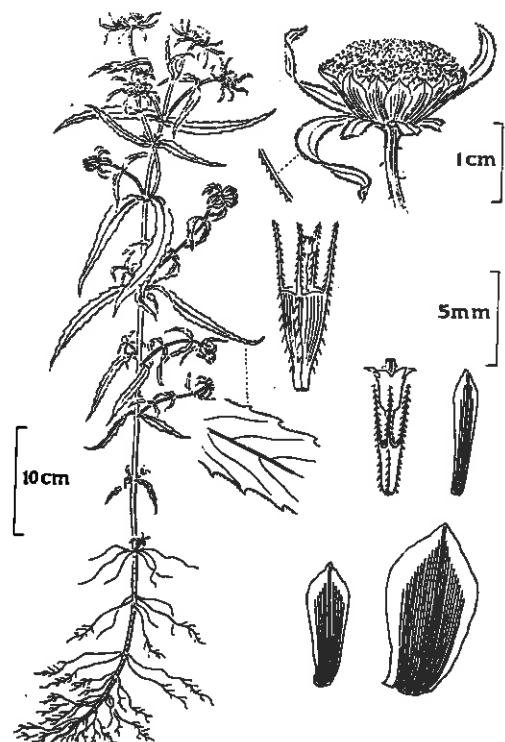
Strates arborescente et arbustive :

Crataegus laevigata (*C. oxyacantha*) (Aubépine à deux styles)
Populus alba (Peuplier blanc)
Populus tremula (peuplier tremble)
Salix alba (Saule blanc)
Salix caprea (Saule marsault)
Salix cinerea (Saule cendré)
Taxodium distichum (Cyprès-chaude) Planté

Strate herbacée :

Baldingera (Phalaris) arundinacea (Baldingère faux-roseau)
Barbarea vulgaris (Barbarée commune)
Bidens cernua (Bident penché)
Calamagrostis epigeios (Calamagrostis commun)
Callitriche stagnalis (callitriche des marais)

Bidens cernua



Carex demissa (Laïche vert-jaunâtre)
Carex divulsa (Laïche divariquée)
Carex glauca (Laïche glauque)
Carex hirta (Laïche hérissée)
Carex pseudocyperus (Laïche faux-souchet) (Figs. 4D, 5E ; planche 2A)
Centaureum umbellatum (= *Erythraea centaurium*) (Erythrée petite-centaurée)
Cerastium triviale (Céraistre commune)
Cirsium palustre (Cirse des marais)
Epilobium hirsutum (Epilobe hirsute)
Epilobium parviflorum (Epilobe à petites fleurs)
Galium palustre (Gaillet des marais)
Glyceria fluitans (Glycerie flottante) (Fig. 4A)
Holcus lanatus (Houque laineuse)
Hydrocotyle vulgaris (Hydrocotyle vulgaire)
Hypericum tetrapterum (Millepertuis à quatre ailes)
Iris pseudacorus (Iris faux-acore)
Juncus effusus (Jonc diffus)
Juncus supinus (Jonc couché)
Juncus tenuis (Jonc à feuilles fines)
Lotus uliginosus (Lotier des marais)
Lycopus europaeus (Lycophe d'Europe)
Lysimachia vulgaris (Lysimaque vulgaire)
Myosotis palustris (Myosotis des marais)
Polygonum hydropiper (Renouée poivre-d'eau)
Potamogeton natans (Potamot flottant)
Ranunculus sceleratus (Renoncule scélérate) (Fig. 4B, 5D)
Ranunculus flammula (Renoncule flamette, Petite-douve) (Fig. 4C)
Roripa amphibia (Roripe amphibie)
Roripa palustris (*R. islandica*) (Roripe des marais) (Fig. 4C)
Scirpus (Eleocharis) ovatus (Scirpe ovoïde)
Sparganium ramosum (Rubannier rameux) (Planche 1D)
Solanum dulcamara (Morelle douce-amère)
Sonchus arvensis (Laiteron des champs)
Stellaria uliginosa (Stellaire des marais)
Thelypteris palustris (= *Polystichum thelypteris*)
 (Fougère des marais) (Fig. 5F ; planche 1E)
Typha latifolia (Grande massette)
Utricularia sp.

Bryophytes :

Amblystegium serpens
Brachythecium rutabulum
Calliergonella cuspidata
Eurhynchium stockesii
Eurhynchium striatum
Homalothecium sericeum



Carex hirta L.

L'Erythrée petite-centaurée (*Centaureum umbellatum*), abondamment cultivée au moyen-âge pour ses vertus médicinales, possède des propriétés cicatrisantes mais c'est aussi une plante apéritive et tonique, fébrifuge, dépurative et vermifuge. De la Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*) on extrait une teinture brune et l'infusion de fleurs permet d'éclaircir la chevelure. Les fleurs et les feuilles séchées, riches en tanins, étaient employées contre les aphtes, les hémorragies et la diarrhée. Comme son nom l'indique, la tige de la Morelle, ou Vigne de Judée (*Solanum dulcamara*) est d'abord douce

puis amère, mais les baies ne sont apparemment pas toxiques et étaient recherchées comme produit de beauté au moyen-âge. La plante, dont on utilisait le suc frais ou les feuilles séchées, est dépurative (abcès, acnée, albumine), laxative, diurétique et sudorifique. Le *Myosotis des marais* (*Myosotis palustris*), dont on utilisait les sommités fleuries, a des propriétés toniques (il est riche en potassium) et anti-inflammatoires. La *Renouée poivre-d'eau* (*Polygonum hydropiper*) possède, entre autres, des propriétés hémostatiques et vasoconstrictives qui l'ont fait utiliser pour lutter contre les hémorragies, les hémorroïdes, les varices, les règles trop abondantes etc... Le *Peuplier tremble* (*Populus tremula*) possède des propriétés astringentes, antiseptiques et anti-inflammatoires (écorce et feuilles) : outre les plaies, il était utilisé contre la cystite, le scorbut etc...

II-Retour à Bois-le-Roi Par le carrefour de l'Epine Foreuse, la Route d'Alger et la Table-du-Roi.

10) Route de Faÿ à Bois-le-Roi et Route de Dammarie: Chênaie pédonculée passant à la chênaie sessiliflore vers le sud

Lorsqu'on quitte la mare aux Evées vers l'ouest pour se diriger vers le carrefour de l'Epine Foreuse, les colluvions de sables de Fontainebleau recouvrant et/ou mélangés à la Formation argilo-sableuse à Meulière portent une végétation forestière acidophile correspondant à la **Chênaie pédonculée** relativement humide ou à la **Chênaie sessiliflore** plus sèche (associations 67bis ou 67 de Bournérias). On y note la présence de quelques espèces nouvelles et relativement intéressantes telles que le *Néflier* (*Mespilus germanica*), la *Laïche à pilules* (*Carex pilulifera*), le *Millepertuis élégant* (*Hypericum pulchrum*), la *Luzule multiflore* (*Luzula multiflora*) proche de la *Luzule champêtre* des pelouses ; les mousses sont banales.

Strates arborescente et arbustive :

Acer virginianum (Erable de virginie) Planté
Betula pubescens (Bouleau pubescent)
Betula verrucosa (Bouleau verruqueux)
Carpinus betulus (Charme commun)
Fagus silvatica (Hêtre commun)
Mespilus germanica (Néflier commun)
Quercus cerris (Chêne chevelu) planté
Quercus ilicifolia (Chêne à feuilles de houx) planté
Quercus pedunculata (Chêne pédonculé)
Quercus sessiliflora (Chêne sessile)
Rhamnus frangula (= *Frangula alnus*) (Bourdaine)
Sorbus torminalis (Sorbier torminal)

Strate herbacée :

Ajuga reptans (Bugle rampant)
Agrostis alba (Agrostis blanc)
Anthoxanthum odoratum (Flouze odorante)
Betonica officinalis (Bétoine officinale)
Calluna vulgaris (Callune vulgaire)
Carex pallescens (Laïche pâle)
Carex pilulifera (Laïche à pilules)
Deschampsia flexuosa (Canche flexueuse)
Dryopteris (*Polystichum filis-mas*) (Fougère-mâle)
Epilobium hirsutum (Epilobe hirsute)
Eupatorium cannabinum (Eupatoire chanvrine)



Melampyrum pratense

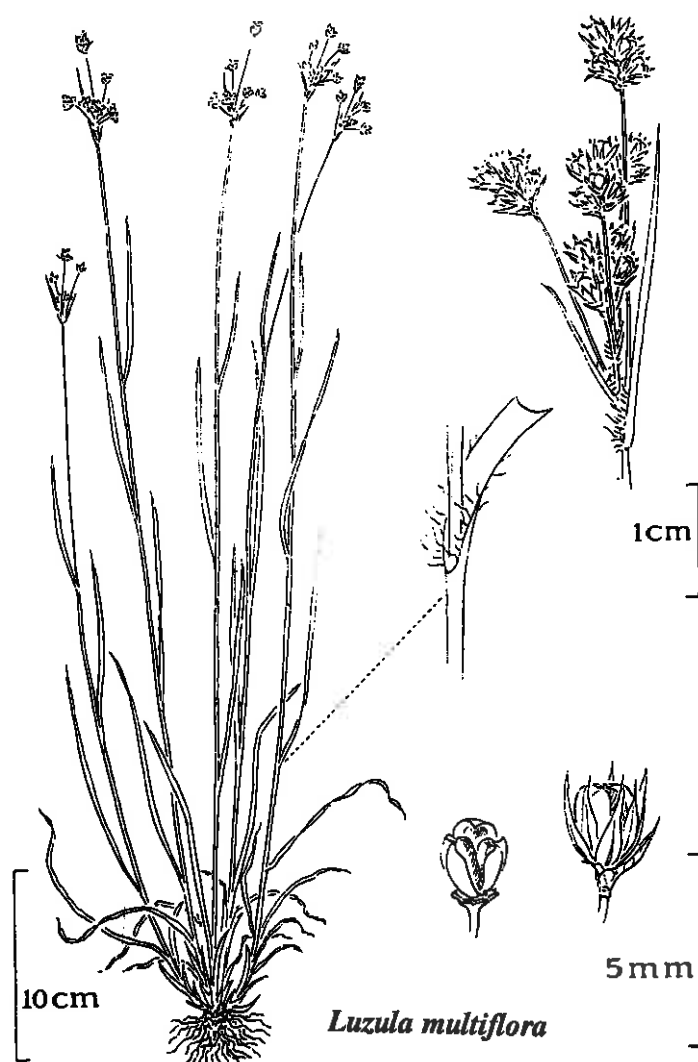
Euphorbia amygdaloides (*E. silvatica*) (Euphorbe des bois)
Festuca gigantea (= *Bromus giganteus*) (Grande Fétuque)
Festuca heterophylla (Fétuque à feuilles différentes)
Festuca tenuifolia (*F. capillata*) (Fétuque à feuilles fines)
Fragaria vesca (Fraisier des bois)
Holcus mollis (Houlque molle)
Hypericum pulchrum (Millepertuis élégant) (Planche 1A)
Ilex aquifolium (Houx piquant)
Lonicera periclymenum (Chèvrefeuille des bois)
Luzula campestris (Luzule champêtre)
Luzula forsteri (Luzule de Forster)
Luzula multiflora (Luzule multiflore)
Melampyrum pratense (Mélampyre des prés)
Melica uniflora (Mélisse à une fleur)
Myosotis intermedia (Myosotis intermédiaire)
Poa nemoralis (Pâturin des bois)
Poa trivialis (Pâturin commun)
Ruscus aculeatus (Fragon piquant)
Sarothamnus scoparius (Genêt à balais)
Scrophularia nodosa (Scrofulaire noueuse)
Stellaria holostea (Stellaire holostée)
Veronica officinalis (Véronique officinale)
Vicia sepium (Vesce des haies)

Bryophytes terrestres :

Atrichum undulatum
Lepidozia reptans fr. 19/3/89
Mnium hornum
Pleurozium acuminatum
Polytrichum formosum
Rhytidiadelphus triquetris
Thuidium tamariscinum

Bryophytes (Hépatiques) corticoles :

Frullania dilatata
Frullania tamarisci
Porella platyphylla
Radula complanata



La Fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas*) est une belle fougère aux frondes deux fois divisée, souvent utilisée à des fins décoratives. Le rhizome de la plante possède des propriétés antiparasitaires et vermifuges qui la rendent très utile pour se débarrasser du ténia. L'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*) a des feuilles ressemblant à celles du chanvre, peu comestibles pour les animaux (amères) mais douées de propriétés médicinales : elle est cicatrisante, cholagogue, dépurative et laxative. Le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) contient de l'acide salicylique et possède des vertus antiseptiques, diurétiques et sudorifiques (feuilles et fleurs). Le Néflier, aux belles fleurs blanches, produit des fruits comestibles (lorsqu'ils sont blets), riches en vitamine C et acide citrique. Outre leur comestibilité, on les utilisait pour combattre les maux de bouche et d'estomac, ainsi que contre la diarrhée. La Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*) possède des propriétés antidiabétiques, dépuratives et diurétiques (racine). La plante est aussi vulnérable et cicatrisante.

11) Carrefour de l'Epine Foreuse

Comme précédemment, la végétation observée à ce carrefour est installée sur les formations argilo-sableuses à Meulière drainées par de nombreux canaux, mais les apports de calcaire sur les chemin ont transformé la végétation qui devient calcicole et rudérale. La plupart des espèces rencontrées appartiennent à la Chênaie-Frênaie, à la Chênaie-Charmaie et à l'Ormaie rudérale:

Strates arborescente et arbustive :

En plus des Chênes sessiles et pédonculés:

Acer campestre (*Erable champêtre*)

Fagus silvatica (*Hêtre commun*)

Prunus spinosa (*Prunellier, Epine-noire*)

Strate herbacée :

Brachypodium silvaticum (*Brachypode des bois*)

Centaurea pratensis (*Centauree des prés*)

Chaerophyllum temulum (*Cerfeuil stupéfiant, C. penché*)

Dactylis glomerata (*Dactyle aggloméré*)

Epipactis latifolia (*E. helleborine*) (*Epipactis à larges feuilles*)

Equisetum arvense (*Prêle des champs*)

Euphorbia amygdaloides (*E. silvatica*) (*Euphorbe des bois*)

Geranium robertianum (*Géranium herbe-à Robert*)

Geum urbanum (*Benoîte urbaine*)

Lapsana communis (*Lamprolabe commune*)

Melica uniflora (*Melique uniflore*) abondante

Milium effusum (*Millet diffus*) (Fig. 5B)

Picris hieracioides (*Picris fausse-épervière*)

Poa trivialis (*Paturin commun*)

Ranunculus repens (*Renoncule rampante*)

Rubus genevieri (*Ronce de Genevier*)

Rumex sanguineus (*Patience sang-de-dragon, Patience des bois*)

Scrophularia nodosa (*Scrophulaire noueuse*)

Senecio jacobaea (*Séneçon jacobée*)

Solanum dulcamara (*Morelle douce-amère*)



Carex pilulifera

12) Route d'Alger et Table du roi : Chênaie acidophile passant à la Hêtraie

Du carrefour de l'Epine Foreuse à la Table du Roi, une petite montée (de vingt mètres environ) sur les sables de Fontainebleau, nous conduit au sommet d'une butte couronnée par la Très Haute Terrasse de la Seine. Ces dernières portent une Hêtraie assez pauvre alors que la pente est occupée par la Chênaie sessiliflore, puis par une végétation acidophile plus humide au bas.

Strates arborescente et arbustive

Fagus silvatica (*Hêtre commun*)

Mespilus germanica (*Néflier*)

Quercus sessiliflora (*Chêne sessile*)

Strate herbacée

Deschampsia flexuosa (*Canche flexueuse*)

Euphorbia cyparissias (*Euphorbe petit-Cyprés*)

Festuca heterophylla (*Fétuques à feuilles différentes*)

Festuca tenuifolia (*F. capillata* ; *F. filiformis*) (Fétuque à feuilles fines)

Fragaria vesca (Fraisier commun)

Hypericum montanum (Millepertuis des montagnes)

Potentilla tormentilla (Potentille tormentille)

Pteridium aquilinum (Fougère aigle)

Ranunculus acris (Renoncule acre)

Ranunculus repens (Renoncule rampante)

Stellaria holostea (Stellaire holostée)

Bryophytes:

Pleurozium scheberi

Polytrichum formosum



*Stellaria
holostea*

13) Talus calcaires de la D.142 (1978)

Juste avant Bois-le-Roi, la traversée de la D.142 nous offrait à l'époque (1978) des talus taillés dans la haute terrasse de la Seine. Les pentes, relativement nues et ensoleillées, portaient alors une flore muscinale calcicole bien développée mais pauvre en espèces :

Didymodon rubellus

Pottia lanceolata

Tortella tortuosa

Tortula subulata

III-Autre possibilité : retour par la Mare à Bauge, le Rocher Canon et les Vieux-Rayons

14) Mare à Bauge

Cette mare ombragée mais localisée sur les mêmes terrains que précédemment abrite une végétation intermédiaire entre celle de la Mare aux Cerfs et celle de la Mare aux Evées. Quelques espèces intéressantes sont à noter (en gras), en particulier la **Glycérie pliée** (*Glycéria plicata*) et la **Pilulaire** (*Pilularia globulifera*). Cette curieuse fougère possède des frondes vert-clair et filiformes fixées à un rhizome rampant portant lui-même des sporocarpes arrondis ressemblant à des pilules brunes ; si ce n'était cette particularité, on jurerait avoir affaire à une graminée ! La liste, non exhaustive, des espèces observées est la suivante :

Strates arborescente et arbustive :

Populus alba (Peuplier blanc)

Quercus pedunculata (Chêne pédonculé)

Rhamnus frangula (= *Frangula alnus*) (Bourdaine)

Salix aurita (Saule à oreillettes)

Salix cinerea (Saule cendré)

Taxodium dystichum (Cyprès-chauve)

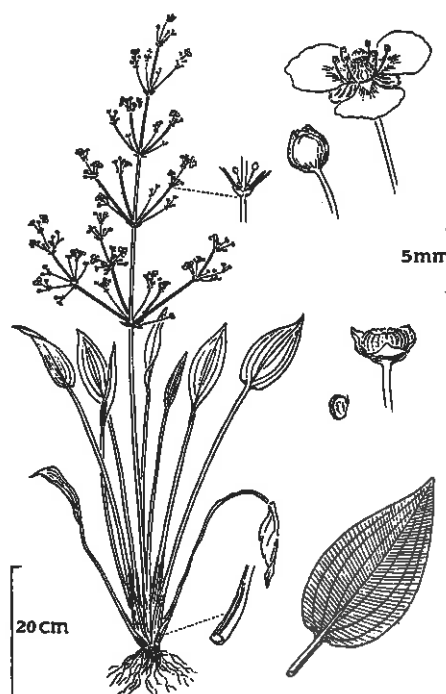
Strates herbacée :

Agrostis vulgaris (Agrostis commun)

Alopecurus fulvus (*A. aequalis*) (Vulpin roux)

Alisma plantago-aquatica (Plantain d'eau)

Calamagrostis epigeios (Calamagrostis commun)



Alisma plantago aquatica

Carex hirta (Laîche hérissée)
Carex vesicaria (Laîche vésiculeuse)
Cirsium palustre (Cirse des marais)
Cynosurus cristatus (Crételle)
Epilobium hirsutum (Epilobe hirsute)
Epilobium tetragonum (Epilobe à quatre angles)
Eupatorium cannabinum (Eupatoire chanvrine)
Galium palustre (Gaillet des marais)
Glyceria plicata (*G. notata*) (Glycérie pliée)
Juncus bufonius (Jonc des crapauds)
Juncus lamprocarpus (*J. articulatus*) (Jonc à fruits luisants)
Juncus tenuis (Jonc fin)
Lycopus europaeus (Lycopée d'Europe)
Milium effusum (Millet étalé) (Fig. 5B)
Pilularia globulifera (Pilulaire) (Planche 2D, 2E)
Poa trivialis (Paturin commun)
Ranunculus flammula (Renoncule flammette, Petite-douve)
Ranunculus sceleratus (Renoncule scélérate)
Scrophularia nodosa (Scrofulaire noueuse)
Trifolium repens (Trèfle rampant)
Utricularia sp
Wolffia arrhiza (Wolfie sans racines)

Bryophytes :

Calypogeia arguta
Cephalozia bicuspidata
Ceratodon purpureus
Fossombronia pusilla
Funaria hygrometrica
Pleurozium acuminatum (abondant) (Planche 2C))
Riccia fluitans

Lichens:

Normandinella pulchella (petites cupules bleu-vert sur les mousses) fr. en mars 89 et 94.



Juncus bufonius

15) Rocher Canon

Le Rocher Canon correspond à une butte-témoin de sables de Fontainebleau dont le sommet et les pentes sont occupées par des chaos de grès. La présence de l'Amélanchier (*Amelanchier vulgaris*, *A. ovalis*) montre cependant la subsistance d'un peu de calcaires d'Etampes par endroits. L'examen de la petite flore des rochers gréseux nous réservait encore quelques surprises :

Hépatiques :

Barbilophozia gracilis (= *B. attenuata*)
Bazzania trilobata
Metgeria conjugata
Microleujenea ulicina

Mousses :

Dicranoweisia cirrhata
Hypnum cupressiforme var *mammillatum*

Pseudoscleropodium purum

16) Environs du carrefour des Vieux-Rayons (Routes de Solférino et de Laisser-Courre).

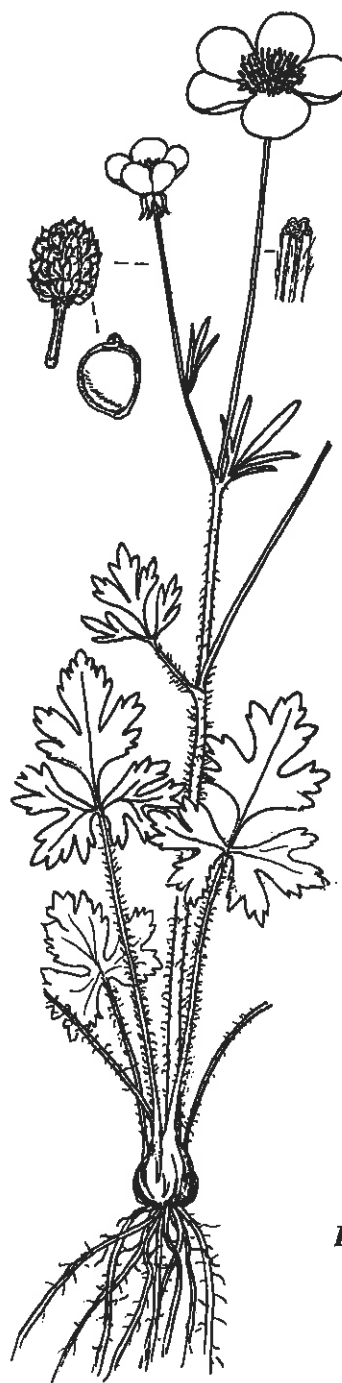
Dans ce secteur, les colluvions issus des sables de Fontainebleau sont enrichis par des apports carbonatés provenant des calcaires d'Etampes des Monts de Fays ("Grèzes" de la carte géologique au 1/50000). La végétation présente sur cette formation correspond à une Chênaie-Charmaie particulière à tendance calcicole.

Strates arborescente et arbustive :

Crataegus laevigata (*C. oxyacantha*) (Aubépine à deux styles)
Calluna vulgaris (Callune vulgaire, Brande)
Carpinus betulus (Charme commun)
Evonymus europaeus (Fusain d'Europe)
Fagus silvatica (Hêtre commun) jeunes
Ligustrum vulgare (Troëne commun)
Pinus silvestris (Pin sylvestre)
Pirus sp
Prunus spinosa (Prunellier épineux)
Quercus sessiliflora (Chêne sessile)
Rhamnus cathartica (Nerprun purgatif ; Noirprun)
Sarothamnus scoparius (Genêt à balais)
Sorbus torminalis (Sorbier torminal)

Strate herbacée :

Agrostis vulgaris (Agrostis commun)
Allium oleraceum (Ail des maraîchers)
Anthoxanthum odoratum (Flouve odorante)
Arabis hirsuta (Arabette hirsute)
Asparagus officinalis (Asperge officinale)
Betonica officinalis (= *Stachys betonica*) (Bétoine officinale)
Brachypodium pinnatum (Brachypode penné)
Brachypodium silvaticum (Brachypode des bois)
Brunella vulgaris (Brunelle commune)
Calamagrostis epigeios (Calamagrostis commun)
Calamintha officinalis (Calament officinal)
Campanula rotundifolia (campanule à feuilles rondes)
Cerastium arvense (Céraiste des champs)
Dactylis glomerata (Dactyle aggloméré)
Deschampsia flexuosa (Canche flexueuse)
Erigeron canadensis (Erigeron du Canada)
Euphorbia amygdaloides (= *E. silvatica*) (Euphorbe des bois)
Euphorbia cyparissias (Euphorbe petit-cyprès)
Filipendula hexapetala (Spirée filipendule)
Fragaria vesca (Fraisier commun)
Galium silvestre (Gaillet des bois)
Galium verum (Gaillet vrai)
Geranium robertianum (Géranium herbe-à-Robert) fl. 29/9/94
Geranium sanguineum (Géranium rouge-sang)
Hedera helix (Lierre commun)
Helianthemum nummularium (Hélianthème nummulaire)
Hieracium pilosella (Piloselle commune)

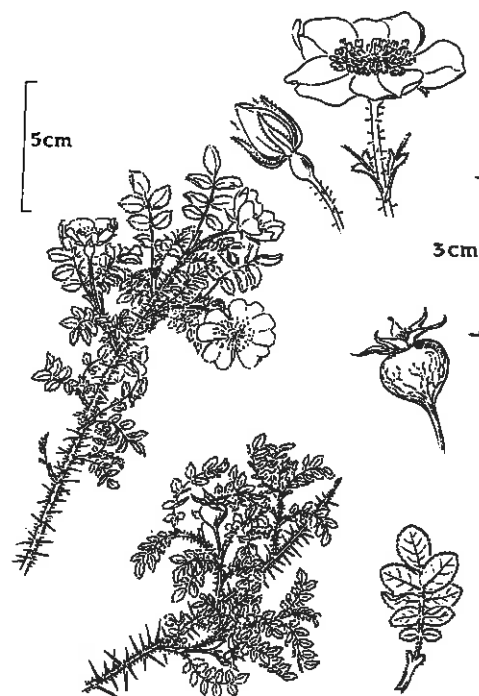


Ranunculus bulbosus

Hippocrepis comosa (Hippocrepide commun)
Hypericum perforatum (Millepertuis perforé, Herbe-à-mille-trous)
Lonicera perichyenum (Chèvrefeuille des bois)
Melica uniflora (Mélique uniflore)
Phenopus (Mycelis) muralis (Laitue des murs)
Polygonatum vulgare (P. odoratum) (Sceau-de-Salomon commun)
Polygonum dumetorum (Phallopia dumetorum) (Renouée des haies) fr. 24/9/94
Potentilla verna (Potentille printannière)
Ranunculus bulbosus (Renoncule bulbeuse)
Rosa pimpinellifolia (R. spinosissima) Rosier à feuilles de pimprenelle
Rubus ulmifolius (Ronce à feuilles d'orme)
Scabiosa columbaria (Scabieuse colombarie) fl. 29/9/94
Sedum reflexum (Orpin réfléchi)
Silene flavescent (Silene pratensis) (Silaüs des prés)
Stachys recta (Epiaire droite)
Stellaria media (Stellaire intermédiaire)
Taraxacum officinale (Pissenlit officinal)
Teucrium scorodonia (Germandrée scorodaine) fl. + fr. 29/9/94
Veronica chamaedrys (Véronique petit-chêne)
Veronica officinalis (Véronique officinale)

Strate muscinale :

Hypnum cupressiforme var. *uncinatum*
Mnium affine
Pseudoscleropodium purum
Rhodobryum roseum



Rosa pimpinellifolia

L'Epiaire bétaine (*Betonica officinalis*) contient en particulier de la bétaine et l'utilisation de sa racine est dangereuse car elle provoque des réactions violentes: vomissements etc... Le reste de la plante possède des propriétés apéritives et stomachiques, expectorantes et purgative. On l'utilisait aussi pour soigner les plaies. Le Calament officinal (*Calamintha officinalis*), entrant dans la composition de l'eau d'arquebuse, est un puissant vulnéraire mais on l'utilisait aussi contre les spasmes (hoquet), la fatigue et les digestions difficiles. L'Aubépine (*Crataegus laevigata* et *C. monogyna*) est antispasmodique et sédative et était utilisée contre les troubles cardiaques d'origine vasculaire ou nerveuse. Elle permet aussi de lutter contre les troubles du retour d'âge. Le Fusain d'Europe (*Evonymus europaeus*) fournit le fusain à dessiner après carbonisation de son bois. Toute la plante est toxique, par ses fruits comme par son bois. On peut cependant utiliser ses fruits en friction contre les poux ou la gale. Le Caille-lait jaune (*Galium verum*) était employé pour faire cailler le lait et on l'utilise pour teinter certain fromages en rouge ou en jaune (chester). Il est riche en acide salicylique et s'avère vulnéraire, cholagogue et diurétique; on l'utilisait pour soigner les affections des reins et de la vessie. Le Troëne (*Ligustrum vulgare*), dont les fleurs et le bois exhale une odeur forte et agréable, enrevanche des fruits très toxiques. Les feuilles et les fleurs séchées, possèdent des propriétés vulnéraires et cicatrisantes (aphtes, escarres) et permettent de lutter contre la diarrhée. La Piloselle (*Hieracium pilosella*), dont on utilise la plante entière ou le suc frais, est douée de propriétés anti-infectieuses (brucellose en particulier), cholagogues et diurétiques. Le Sceau-de-Salomon (*Polygonatum vulgare*) était réputé pour activer la cicatrisation des plaies, résorber les abcès et aider aux soins du visage. Il est aussi hémolytique et hypoglycémiant. Le Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*), aux rameaux divariqués et souvent terminés par une épine possède des baies riches en dérivés de l'anthraquinone, extrêmement purgatives et utilisées contre la constipation. Elles peuvent même être dangereuses et provoquer des hémorragies intestinales. La plante est aussi diurétique,

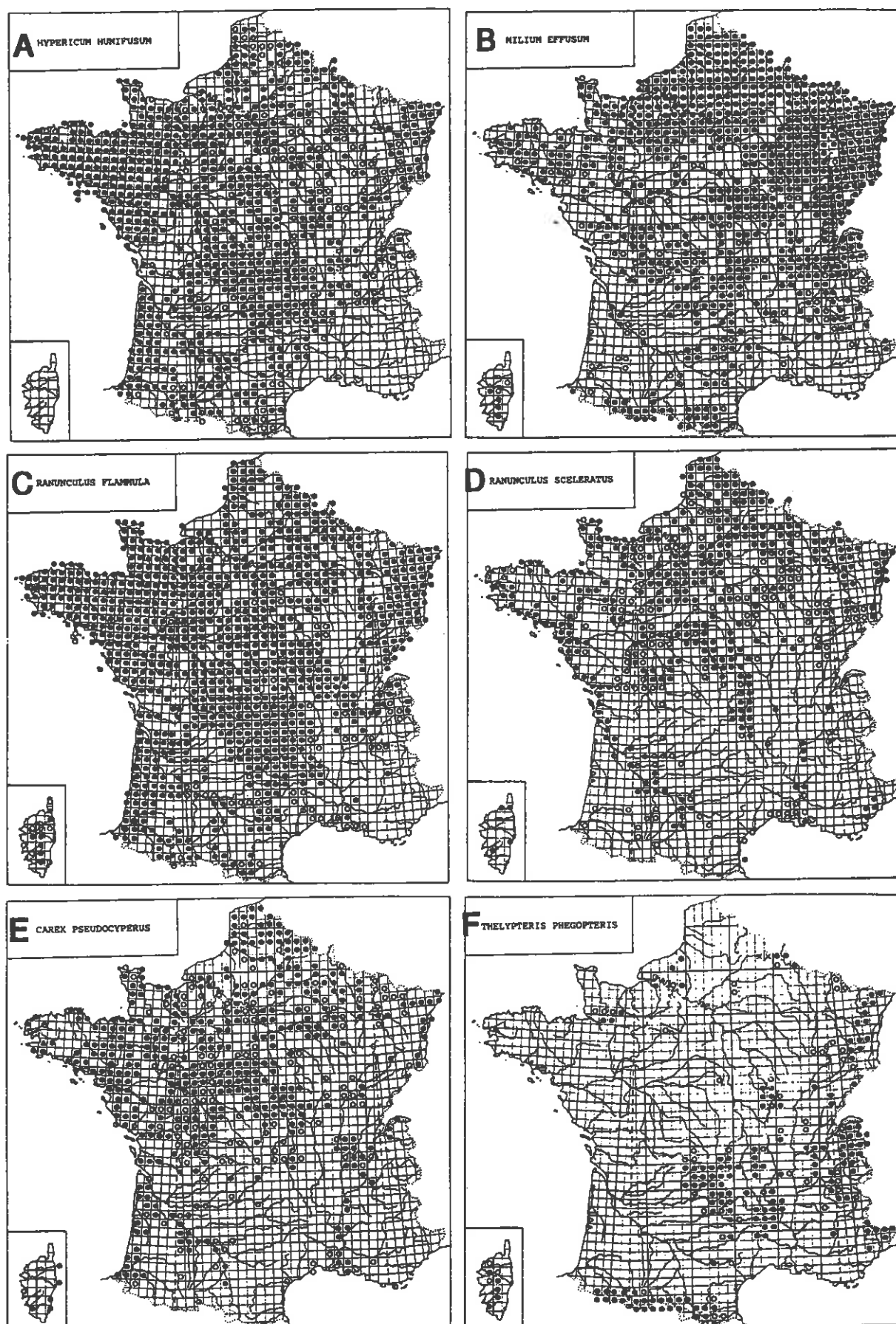


Figure 5

dépurative et purgative.

CONCLUSION

Du fait de la topographie, de la diversité du sous-sol et des sols, ainsi que de grandes variations dans l'humidité du substrat, la région de Bois-le-Roi se révèle d'une grande diversité, écologique et floristique qui peut être mise à profit, non seulement par les naturalistes régionaux, mais aussi par les scientifiques, les enseignants et le simple promeneur. En effet, sur un trajet relativement court, il est possible de rencontrer successivement ou alternativement de beaux massifs forestiers, des landes, de charmantes petites mares, des chaos rocheux, et même des coteaux calcaires boisés aux Monts de Fays. Cette variété de paysages et de végétation entraîne l'existence de nombreuses associations végétales qui vont des plus banales (Ormaie rudérale/Chênaie-Charmaie ou Chênaie sessiliflore) à des groupements végétaux beaucoup plus intéressants au point de vue floristique ou phytogéographique : Lande mésophile, Forêt humide oligotrophe ou Grèves alluviales à *Bidens*. Beaucoup de ces milieux abritent des espèces peu fréquentes (*Aegopode* des Goutteux, Laîche pâle, *Géranium* pourpre, Gesse des montagnes, Glycérie pliée, *Herniaire* glabre *Physcomitrium* *piriforme*, Rubanier rameux, *Rumex* patience, Saule à oreillettes etc...) et parfois même remarquables telles que l'Ajonc nain, *Bazzania trilobata*, la Fougère des marais, *Microlejeunea ulicina*, le Polygale à feuilles de serpolet, *Platygerium repens*, La Pilulaire, la Roripe des marais, et d'autres mousses et hépatiques encore). Malheureusement ces richesses sont menacées encore une fois par l'ignorance et l'inconséquence des hommes : il est maintenant bien connu et admis par la plupart que les milieux humides sont improductifs et sans intérêt ; on peut donc les drainer (ou y créer une décharge !) sans réfléchir au devenir de la nappe aquifère sous-jacente et à celui des habitants des communes environnantes qui y puisent leur eau. La situation n'est pas encore des plus catastrophiques autour de Bois-le-Roi, mais l'on a assisté récemment au creusement de nombreux et profonds fossés de drainage qui feront certainement disparaître la lande mésophile oligotrophe que nous avons décrite. Par ailleurs, il faut aussi signaler que la Pilulaire a été éliminée près de la Mare à Bauge par le surcreusement des fossés, alors qu'un nettoyage un peu trop zélé de la Mare aux Evées a entraîné la disparition de *Thelypteris palustris*. On peut regretter de voir disparaître ces raretés, comme on voit disparaître petit-à-petit ses amis, et certains nous traiterons de naturalistes rétrogrades. Il faut cependant espérer pour nos enfants qu'il restera encore assez de diversité dans la nature pour que la vie vaille encore d'être vécue si l'on hérite d'une âme de Jean-Jacques Rousseau ou de Jean-Henri Fabre !

REFERENCES A CONSULTER :

- Arluison, M. (1989).- Compte-rendu de l'excursion bryologique du 19 mars 1989 à Bois-le-Roi. *Bull. ANVL* 65 : 89-90.
- Augier, J. (1966).- Flore des Bryophytes. Ed. Lechevalier : Paris (702p)
- Bournérias, M. (1984).- Guide des Groupements Végétaux dans la Région Parisienne (3^{ème} édition). Masson/SEDES, Paris, 1984 (384p).
- Dewolf, Y., Freytet, P., Obert, D., Plet, A. et Pomerol, C. (1988).- Une surface polygénique : la surface de Brie. La coupe de la sablière des Vieux Rayons (Forêt de Fontainebleau). *Bull. Inf. Géol. Bass. Paris* 25 : 21-24.

- Doignon, P. (1980).**- Le ru de la mare aux Evées (Forêt de Fontainebleau) et les inondations en pays de Bière. *Bull. ANVL* :149-150.
- Doignon, P. (1982).**- Un contrôle de l'entretien des mares en forêt de Fontainebleau. *Bull. ANVL*: 4
- Dupont, P. (1990).**- *Atlas partiel de la flore de France*. Secrétariat de la Faune et de la Flore. coll. Patrimoines naturels Vol. 3. (Série patrimoine génétique). Museum d'Histoire Naturelle.Paris, (442p).
- Fournier, P. (1961).**- *Les quatre Flores de France*. Ed. P. Lechevallier : Paris (1106p).
- Fuck, H. (1977).**- *Petit Guide panoramique des Herbes médicinales* (Troisième édition). Ed. Delachaux et Nieslé : Neufchatel-Paris, (187p).
- Javorka, S. et Csapody, V. (1975).**- *Iconographie de la flore de la partie sud-ouest de l'Europe*. Ed. Akadémia Kiado : Budapest, (584p).
- Jeanpert, H.E. (1977).**- *Vade-Mecum du Botaniste dans la Région Parisienne*. Ed. René Thomas (Librairie du Museum), Paris, (231p).
- Lambourguigne, J., Rampon, G. Turland, M et Villarlard, P. (1979).**- *Carte géologique de la France au 1/50000* : Melun Ed. BRGM, Orléans, 1979.
- Lieutaghi, P. (1966).**- *Le livre des Bonnes Herbes*. Ed. Robert Morel : Forcalquier (601p).
- Lieutaghi, P. (1969).**- *Le livre des Mauvaises Herbes*. Ed. Robert Morel, Forcalquier (600p).
- Patouillet, R. (1985).**- Deux localités de *Pilularia globulifera* des environs de Paris. *Cahiers des Naturalistes (Parisiens)* : 77-82.
- Pomerol, C. et Feugueur, L. (1974).**- Bassin de Paris. Ile-de-France et Pays de Bray (2^{ème} édition). Itinéraire 10 : Fontainebleau et la Vallée du Loing, 146-153.
- Reader's Digest (1993).**- Secrets et Vertus des Plantes Médicinales (2^{ème} édition). Editions du reader's Digest, Zurich, 1985, neuvième tirage en juillet 1993).
- Société Botanique de France:** Session extraordinaire de Juin 1881 à Fontainebleau, pp 1-100.
- Vivien J. (1983).**- Le plan d'assainissement de la Mare aux Evées exécuté de 1833 à 1835. *La Voix de la Forêt* : 9-12.

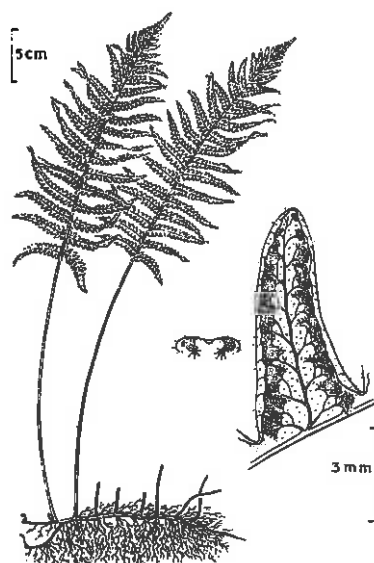
*Thelypteris palustris*



Planche 1

LEGENDES DES FIGURES ET DES PLANCHES

Figure 3 : Quelques plantes intéressantes observées aux environs de Bois-le-Roi, sur la Route des Bécassières et à la Mare aux Cerfs. A : l'Aegopode des goutteux (*Aegopodium podagraria*) ; B : la Patience des moines (*Rumex patertia*) ; C : le jonc fin (*Juncus tenuis*) ; D : la Laïche pâle (*Carex pallescens*) ; E : le Vulpin roux (*Alopecurus fulvus*, = *A. aequalis*). D'après S. Javorka et V. Csapody : Iconographie de la flore de la partie sud-ouest de l'Europe. Ed. Akadémia Kiado, Budapest, 1975.

Figure 4 : Quelques plantes notables de la Mare aux Evées et de la Mare à Bauge. A : la Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*) et la Glycérie pliée (*G. plicata*) ; B : la Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*) ; C : la Roripe d'Islande (*Roripa islandica*) ; D : la Laïche faux-souchet (*Carex pseudocyperus*). D'après S. Javorka et V. Csapody: Iconographie de la flore de la partie sud-ouest de l'Europe. Ed. Akadémia Kiado, Budapest, 1975.

Figure 5 : cartes de répartition en France de quelques espèces de végétaux présent aux environ de Bois-le-Roi, en forêt de Fontainebleau. A : le Millepertuis couché (*Hypericum humifusum*) ; B : le Millet diffus (*Milium effusum*) ; C : la Renoncule flamette ou Petite-Douve (*Ranunculus flammula*) ; D : la Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*) ; E : la Laïche faux-souchet (*Carex pseudocyperus*) ; F : la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*).

Planche 1 : Photographies de quelques plantes intéressantes observées sur la Route des Bécassières et à la Mare aux Evées. A : le Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*) ; B : l'Ajonc nain (*Ulex nanus*) ; C : la Scapanie des bois (*Scapania nemorosa*) ; D : le Rubanier rameux (*Sparganium ramosum*) ; E : la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) ; F : la Bazzanie à trois dents (*Bazzania tridentata*). D'après P. Dupont: atlas partiel de la flore de France. Secrétariat de la Faune et de la Flore. coll. Patrimoines naturels Vol. 3. (Série patrimoine génétique). Museum d'Histoire Naturelle. Paris, 1990.

Planche 2: Photographies de certaines plantes intéressantes observées à la mare à Bauge. A: la Laïche faux-souchet (*Carex pseudocyperus*) ; B: la Wolfie sans racine (*Wolfia arhiza*) ; C: le *Pleuridium acuminatum*, une petite mousse annuelle en coussinets, typique des sables humides ; D et E: la Pilulaire (*Pilularia globulifera*), en colonie ou isolée (au laboratoire) pour montrer les sporocarpes.



Planche 2

PETIT COMPLEMENT A L'INVENTAIRE FLORISTIQUE DE LA PLAINE DE CHANFROY

L'abaissement de la nappe phréatique, de l'ordre de 1, 50 m, ayant vidé les mares de la plaine de Chanfroy, celles-ci ont perdu la flore aquatique (par exemple l'Utriculaire vulgaire), remplacée par une flore simplement hygrophile qui ne cesse pas d'évoluer. A l'abondance de *Gnaphalium luteoalbum*, quand le sol restait encore humide, s'est substituée mêlée d'Houlque laineuse, une forêt de semis, de saule, de bouleau et de tremble qui a permis d'observer le Calosome du peuplier, petit coléoptère aux élitres uniformément rouge brique.

Cet ensemble visible depuis au moins 1992, s'est enrichi dans l'une des mares au moins de deux espèces qui n'apparaissent pas dans les inventaires publiés jusqu'ici : l'Orchidée carmin (*Dactylorhiza majalis*) (4 pieds) et la gentianacée jaune vif *Chlora* (*Blackstonia*) *perfoliata*. On peut alors se demander s'il n'y pas davantage à apprendre de l'observation des adaptations de la nature à ce curieux milieu artificiel que du recreusement des mares dont il est certain qu'elles réapparaîtront quand une série d'années humides auront regonflé la nappe de Beauce qui fait un tout avec celle des sables de Fontainebleau.

Gilles NAUDET

N.D.L.R. : la photographie publiée ci-après, prise au mois d'août 1994 par l'auteur de la note ci-dessus, montre la véritable utilité de la mare recreusée à Chanfroy par l'O.N.F. : servir de pataugeoire pour les chevaux venant du manège d'Arbonne !! A quoi bon se lancer dans des travaux coûteux et traumatisant pour le milieu (et pour le paysage -cf le dépôt des remblais dans des dépressions situées au coeur de la plaine), alors que l'on est incapable de faire respecter la réglementation de la réserve biologique à des utilisateurs qui, de plus en plus, se croit tout permis ?



ENTOMOLOGIE

QUELQUES OBSERVATIONS RECENTES D'ORTHOPTÉROÏDES

REMARQUABLES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU ET DE SES ABORDS

par Philippe BRUNEAU de MIRE

La forêt de Fontainebleau et ses environs a été de longue date un lieu de chasse privilégié des orthoptéristes en région parisienne : d'abord FINOT, l'un des membres des premières heures de l'A.N.V.L. et auteur d'une Faune de France des "Orthoptères" (1883, 1890), puis CHOPARD, également auteur d'une Faune de France des Orthoptéroïdes plus récente (1951) et qui, habitant Étampes, a longuement prospecté notre forêt. On trouve dans la faune de FINOT de nombreuses citations de Fontainebleau, la plupart reprises dans celle de CHOPARD. Certaines paraissent surprenantes car elles n'ont jamais été confirmées par la suite. Tel est le cas du *Clonopsis gallica* Charpentier, espèce méditerranéenne à répartition atlantique, citée par Finot d'après des indications de Lucas et Deyrolle, de *Gryllulus desertus* Pallas également méditerranéen, de *Paracinema tricolor* Thunberg, toujours citée par Finot en 1883, puis récusée par le même en 1890, etc.

Abstraction faite de quelques citations qui paraissent douteuses s'est imposé le constat d'une forte régression de la faune des orthoptéroïdes dans nos régions. Comment pourrait-il en être autrement ? La plupart des biotopes favorables : pelouses sèches, prés de fauche, prairies marécageuses, ont vu leur superficie régresser de manière spectaculaire ces dernières années. Les méthodes de l'agriculture moderne, les traitements insecticides, les débordements de nitrates, les tondeuses à gazon, le fauchage mécanique du bord des routes, les désherbants employés jusque dans les forêts sont autant de machines à tuer qui ont eu raison de la faune orthoptérologique des stations ayant échappé à la destruction et dont le potentiel biotique est encore aggravé par le morcellement. Cet état de choses n'est pas sans conséquences sur une avifaune largement insectivore principalement en période de nidification et même sur les écureuils pour qui les insectes constituent le complément indispensable à leurs menus de rongeurs. Les chasseurs qui sont souvent aussi agriculteurs et se désespèrent de voir les perdrix abandonner leurs champs feraient bien d'y réfléchir. Et que penser de mesures prises en faveur de la Canepetière si elles ne s'accompagnent pas d'une politique de réhabilitation d'une entomofaune indispensable à sa survie ?¹

La situation a été dénoncée à différentes reprises par LUQUET (1991, 1993) et apparaît clairement à la lecture de l'Atlas des orthoptères de France de J.-F. VOISIN dont une première livraison date de 1992. Cependant le massif de Fontainebleau occupe une situation relativement privilégiée en Ile-de-France par la superficie importante qu'il représente, soustraite jusqu'à une date relativement récente à des pratiques agricoles destructrices et aux traitements chimiques. Ceux-ci sont désormais couramment employés dans le massif et tant que

¹ - LUQUET (comm. pers.) dans une étude sur les îlots boisés du Gâtinais (bois de Bouchereau, remarquable par la richesse relative de sa faune) n'a rencontré que 6 espèces d'orthoptères dont une seule d'acridien qui ne subsiste qu'à la faveur de lisières pratiquement inexistantes. On conçoit dans de telles conditions l'impossibilité de maintien d'un oiseau essentiellement acridiphage.

les responsables n'auront pas pris conscience des dangers qu'ils font courir à l'environnement on peut toujours y craindre de nouvelles régressions de la faune sylvicole.

C'est la raison pour laquelle il nous paraît important de faire le point sur de récentes observations effectuées dans ce secteur et qui viennent compléter celles déjà données récemment par LUQUET (loc.cit.). On y trouvera mention notamment de certaines espèces qu'on croyait disparues, et qui ont été sans doute favorisées par la succession d'étés chauds et secs que nous venons de connaître.

Mantis religiosa Linné. ²- Malgré des conditions favorables aux espèces thermophiles, notre Prie-Dieu ne semble pas en avoir bénéficié car ses effectifs restent claisemés en forêt de Fontainebleau. En revanche nous avons été surpris de sa relative abondance en prairie marécageuse au marais d'Episy, le 28/09/1994 ainsi que dans la Bassée au marais de Neuville le 25/09/1994. Cette observation est à rapprocher de la fréquence cette année (septembre 1994) à Episy et au marais de Larchant de l'Epeire fasciée (*Argiope bruennichi* Scopoli), araignée elle aussi thermophile, qui recherche habituellement les friches calcaires. Cet habitat insolite serait-il en corrélation avec une baisse de niveau de la nappe phréatique ayant favorisé le développement de la végétation exondée et par suite celle des phytophages, proies habituelles des prédateurs ?

Phaneroptera falcata (Poda) - L'espèce était abondante à la mare du Parc aux Boeufs en forêt de Fontainebleau en septembre 1993 et au marais d'Episy en septembre 1994.

Meconema meridionale Costa. - LUQUET a consacré plusieurs articles à cette rare espèce apparemment en extension (1992, 1993). Il y cite notamment un exemplaire trouvé dans ma baignoire à Avon (77).

Conocephalus dorsalis Latreille - Un exemplaire parmi les joncs en milieu très découvert à la mare occidentale des Coulevreux, en octobre 1993, un autre au marais d'Episy le 28/09/1994 d'où il était anciennement cité. La carte de l'atlas de J.-F. VOISIN relative à cette espèce est restée étrangement muette. Le *Conocephalus discolor* Thurnberg est en revanche fréquent dans ces mêmes localités ainsi que dans toutes les mares de la forêt.

Ruspolia nitidula (Scopoli) ²- Espèce cosmopolitique à répartition surtout méridionale en France, semblant être disparue ces dernières années de la région parisienne. Elle était fréquente en septembre de cette année au marais de Larchant (8/09 et 31/09/1994) ainsi qu'en Bassée au marais de Neuville (25/09/1994).

Tettigonia viridissima Linné - La grande Sauterelle verte jadis si commune s'est considérablement raréfiée à Fontainebleau comme partout ailleurs. Elle reste cependant encore assez fréquente dans la plaine de Chanfroy et la plaine de Macherin.

Ephippiger ephippiger (Fiebig) - Contrairement à la précédente cette espèce semble s'être bien maintenue en forêt de Fontainebleau, principalement dans les milieux ouverts, bruyères et pré-bois à chêne pubescent. Elle était très commune en septembre 1993 dans le bois de Fourche, aux Norgevoux, commune de Boissy-aux-Cailles.

² - Espèce légalement protégée en Ile-de-France.

Acheta domesticus (Linné) - CHOPARD (1928 : 159) a révélé l'existence en forêt de Fontainebleau d'une population de cette espèce dans la décharge existant à cette époque à l'extrémité du champ de tir, à la faveur de la température dégagée par la fermentation. Si cette population n'existe bien évidemment plus aujourd'hui, il se pourrait néanmoins que notre grillon rencontre localement des conditions favorables à son maintien. En effet j'ai eu la surprise de voir un individu de cette espèce attiré au piège lumineux au lieu dit "le Chalumeau", situé en forêt mais à proximité du marais de Larchant et fort loin de toute habitation. Cette année, plusieurs individus se sont installés dans une maison isolée, également attirés par la lumière au mois de septembre, à Noisy sur Ecole en lisière de forêt. Il est remarquable que ces individus "sauvages" soient tous fortement pigmentés.

Oecanthus pellucens (Scopoli) ³ - Le statut de protection de cette espèce ne se justifie guère car elle est actuellement en forte expansion. Commune dans les milieux ouverts de la forêt elle s'est récemment répandue dans les jardins de la ville. Je l'avais déjà observée en 1990 dans l'ancien parc de l'hôtel Savoy à Avon, aujourd'hui pratiquement détruit.

Tetrix bipunctata (Linné) - Déjà signalée de la forêt de Fontainebleau, j'ai rencontré cette amusante petite espèce d'allure crapaudine en plaine de Chanfroy en août 1992, près de l'entrée de la réserve, en milieu découvert sur le sable sec du chemin.

Calliptamus barbarus (Costa) - Considérée à tort comme éteinte en région parisienne, sa "redécouverte" a été signalée par G. LUQUET (1992 : 58). J'ai cependant régulièrement constaté sa présence dans le passé au massif des Trois-Pignons (Vallée Chaude, Sucremont) où il semble encore fréquent cette année même.

Oedipoda caerulea (Linné) ³ - Encore une espèce qui mérite bien peu son statut de protection, à Fontainebleau du moins, où elle est commune dans toutes les allées sablonneuses bien exposées.

Sphingonotus caeruleus (Linné) - Espèce rare au Nord de la Loire et sans observation récente aux environs de Paris. Nous l'avons retrouvée lors d'une sortie de l'ANVL le 18/09/1993 à la carrière abandonnée des Pentes du Marchais, commune de La Chapelle-la-Reine, en bordure du golfe de Larchant. L'exemplaire capturé appartenait à la forme typique et non à la f. *cyanopterus* (Charpentier) considérée comme la plus septentrionale. Cet acridien semble vivre en petit nombre exclusivement dans des stations de sable nu ; on le rencontrera sans doute dans d'autres carrières du pourtour du massif.

Aiolopus thalassinus (Fabricius) - Voilà encore une espèce méridionale qui atteint sa limite septentrionale au niveau de la Loire. Elle a été citée de Fontainebleau du plateau de Bellecroix (FINOT) d'où elle a certainement disparu. Nous l'avons rencontrée, non sans surprise, au marais de Larchant où elle vient compléter un contingent déjà important d'espèces méridionales dont ce site constitue l'unique station francilienne.

Stethophyma grossum (Linné) (= *Mecostethus grossus* auct.) - Rare et belle espèce propre aux prairies de hautes herbes des marécages. Elle était connue autrefois du parc de Fontainebleau et du marais d'Episy où nous n'avons pu la retrouver. L'atlas de J.-F.

³ - Espèce légalement protégée en Ile-de-France.

VOISIN n'en recense plus aucune station en Ile-de-France. Nous avons capturé plusieurs exemplaires au marais de Larchant le 8/09/1994 et l'avons retrouvée en abondance le 31/09 suivant.

Les quelques données ci-dessus sont de simples observations effectuées au hasard de promenades et ne visent pas à être exhaustives ⁴. Elles ne tiennent pas compte en particulier des petites espèces de *Gomphocerinae* dont l'inventaire pourrait réserver des surprises. On trouvera dans les travaux de LUQUET de nombreuses références se rapportant à Fontainebleau ainsi que des conclusions pessimistes sur lesquelles il n'y a pas lieu de revenir. Si certaines espèces qu'on croyait disparues ont réapparu à la faveur d'années favorables, d'autres, comme le *Gampsocleis glabra* (Herbst) signalée d'Episy par Lienhart, *Mecostethus alliaceus* (Germar) également d'Episy et surtout *Oedipoda germanica* (Latreille), jadis assez commune à Saint-Germain, Brunoy et Fontainebleau, n'ont pas été revues. Mais, plus que les espèces, ce sont surtout les effectifs qui ont été amoindris par l'action anthropique et par voie de conséquence les espèces prédatrices qui se placent en bout de chaîne trophique comme les *Decticinae*. C'est peut être ce qui explique la concentration des Mantes ou d'autres prédateurs dans des lieux marécageux peu perturbés où la densité de la faune se serait trouvée moins affectée qu'ailleurs par ce déclin.

TRAVAUX CITÉS.

- CHINERY M., 1988.- Insectes de France et d'Europe occidentale. 320 p., Paris Arthaud.
- CHOPARD L., 1928.- Un curieux habitat en forêt de Fontainebleau du Grillon domestique (*Gryllus domesticus* L.). Note sur la biologie de cette espèce et sur celle du Gryllomorpe (*Gryllomorpha dalmatina* Ocsk.) *Trav.Nat.Vallée du Loing*, XI : 58-62.
- 1950.- Orthoptéroïdes. *Faune de France*, 56 : 359 p., Paris, Lechevalier.
- FINOT A., 1883.- Les Orthoptères de la France. Paris, Deyrolle.
- 1890.- Faune de la France. Insectes Orthoptères, Thysanoures et Orthoptères proprement dits. 322 p., 13 pl.. Paris Deyrolle.
- LIENHART R., 1922.- Présence de l'Orthoptère *Gampsocleis glabra* Herbst. aux environs de Fontainebleau; répartition de l'espèce en France. *C.-R. hebdo. des Séances et Mémoires Soc. Biol.*, Paris, 87 (2) : 1210-1211.
- LUQUET G. Chr., 1991.- Note sur la répartition et la raréfaction de quelques orthoptéroïdes de la faune française (*Orthoptera*). *Ent. gall.* 2 (4) : 203-208.

⁴ - Pour ceux à qui les orthoptères ne seraient pas particulièrement familiers, signalons que la plupart des espèces citées sont illustrées dans CHINERY (1988 : 40-63), excellent ouvrage d'initiation dont nous ne saurions trop recommander la lecture.

1992.- *Oedipoda germanica* (Latreille, 1804) et *Calliptamus barbarus* (Costa, 1836) en région francilienne : une extinction probable et une redécouverte (*Orthopt. Acridoidea*). *Ent. gall.* 3 (2) : 58.

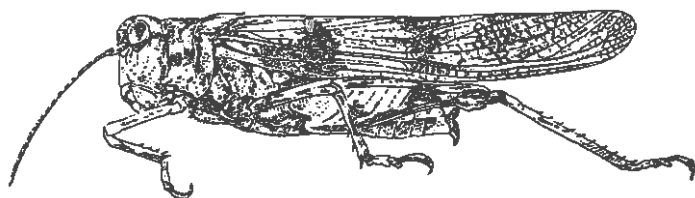
1992.- Nouvelles observations de *Meconema meridionale* Costa, 1860, en Ile de France (*Orth. Tettigoniidae Meconematinae*). *Ent. gall.* 3 (4) : 185-188.

1993.- Données faunistiques sur quelques orthoptéroïdes de la moitié nord de la France en 1991 et 1992 (*Orthoptera ; Dictyoptera*). *Ent. gall.* 4 (1) : 29-34.

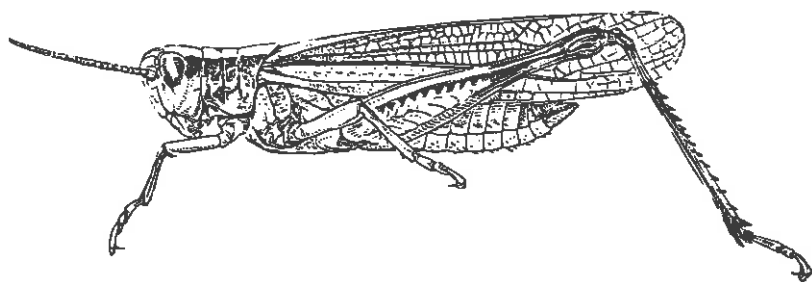
1993.- *Meconema meridionale* Costa, 1860, hors du domaine méditerranéen : élément autochtone ou espèce introduite? (*Orth. Tettigoniidae Meconematinae*) *Ent. gall.* 4 (4) : 218-228.

VOISIN J.-F., 1992.- Atlas des Orthoptères de France - Etat d'avancement au 31-12-1991. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris, M.N.H.N.

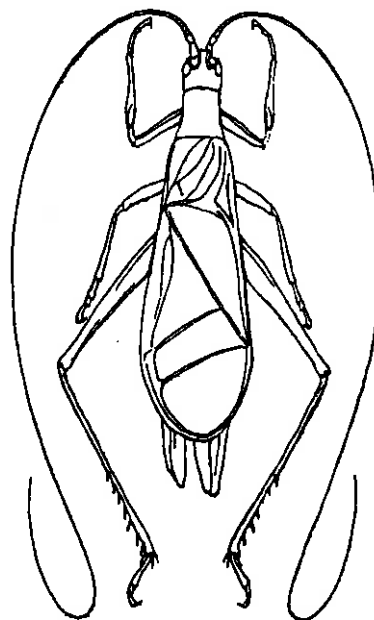
Philippe BRUNEAU de MIRE
10, rue Charles Meunier
77210 AVON



Sphingonotus coerulans L., ♀, × 2.



Mecostethus grossus L., ♂, × 2,5.



Oecanthus pellucens Scop., ♂, × 4.

MYCOLOGIE

COMPTE-RENDU DE JOURNEES MYCOLOGIQUES SPECIALES

"APHYLLOPHORALES"

DU 30 MAI AU 4 JUIN 1994

EN FORET DE FONTAINEBLEAU

par Bernard DUHEM * et René HENTIC **

Ces journées mycologiques, organisées à l'initiative personnelle de l'un de nous (BD), se sont déroulées au Laboratoire de Biologie Végétale, route de la tour Denecourt à Fontainebleau, en bordure du massif forestier. C'est grâce à l'extrême obligeance de Madame Josette RAPILLY, membre de la Société Mycologique de France et trésorière de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (A.N.V.L.) dont les locaux se trouvent dans le parc du Laboratoire, que nous avons fait la connaissance de cette station dépendant de l'Université Paris VII et dirigée par Monsieur le Professeur Jean-Claude BOISSIERE. Nous tenons également à remercier très chaleureusement ce dernier, pour son accueil et la mise à notre disposition de locaux de travaux pratiques parfaitement adaptés à nos études mycologiques.

Durant ce séjour, la majorité de nos sorties ont été effectuées dans les Réserves Biologiques, à proximité du Laboratoire.

Pour éviter des répétitions lors de la citation des spécimens et permettre la meilleure précision dans la désignation des lieux de prélèvements, nous donnons d'abord la liste de ceux-ci, en les numérotant de 1 à 7, dénommés conformément à la carte typographique au 25 millièmè de l'Institut Géographique National : "2417-OT- Forêt de Fontainebleau".

Nous précisons également les Mailles Elémentaires Nationales (MEN) pour ces stations afin de répertorier ultérieurement nos récoltes dans le programme de cartographie des MYCOTA Français.

* 17, rue de Paris 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

** 132, boulevard Carnot 78110 LE VESINET

Secteur n° 1 : Autour du carrefour du Pic-Vert	parcelle 276	MEN 2416 C	le 30/V/94
" n° 2 : Entre le carrefour du Nid de l'Aigle et le carrefour Philibert Guinier	parcelle 266	MEN 2416 C	le 31/V/94
" n° 3 : Monts de la Solle, entre la route des hauteurs de la Solle et le carrefour d'Amélie;	parcelle 253		
retour par le Mont Chauvet	parcelle 261	MEN 2416 C	le 01/VI/94
" n° 4 : Parc du Laboratoire de Biologie Végétale		MEN 2416 D	le 01/VI/94
" n° 5 : Route du Luxembourg, le long de l'hippodrome de la Solle	parcelle 241	MEN 2416 C	le 02/VI/94
" n° 6 : -Un gros chêne (indiqué sur la carte), route du Luxembourg, près du carrefour de Belle Croix	parcelle 880	MEN 2416 C	le 02/VI/94
- "Le Gros Fouteau", en bordure de la route de la Solle	parcelle 268 parcelle 262	MEN 2416 C	le 02/VI/94
" n° 7 : "Le Gros Fouteau", route de la Solle	parcelle 268 parcelle 262	MEN 2416 C	le 03/VI/94



	localités visitées						
support	1	2	3	4	5	6	7
BASIDIOMYCOTINA							
HOMOBASIDIOMYCETES							
<i>Aphyllophoromycetideae</i>							
CORTICIALES							
CORTICIACEAE							
<i>Sistotrema</i> <i>ideae</i>							
<i>Sistotremateae</i>							
<u>Galzinia</u>							
G. incrustans (v. Höhn. & Litsch.) Parm. 1965	+						
<u>Sistotrema</u>							
S. brinkmannii (Bres.) J. Erikss. 1948	+				+		
* S. aff. commune J. Erikss. 1949					+		
S. oblongispora M.P. Christ. & K. Hauersl. 1960					+		
* S. raduloïdes (P. Karst.) Donk 1956	+						
S. subtrigonosperma Rogers 1935						+	+
<u>Sistotremastrum</u>							
S. niveocrema (v. Höhn. & Litsch.) J. Erikss. 1958	+					+	
Trechisporeae							
<u>Athelopsis</u>							
A. lembospora (Bourd.) Oberw. 1972	+						
<u>Brevicellium</u>							
B. olivascens (Bres.) Lars. & Hjortst. 1978			+				
<u>Trechispora</u>							
T. alnicola (Bourd. & Galz.) Liberta 1966	+						
T. candidissima (Schwein.) Bond. & Sing. 1941							+
T. cohaerens (Schw.) Jülich & Stalpers 1980	+	+	+	+		+	+
T. farinacea (Pers.: Fr.) Liberta 1966			+	+			+
T. mollusca (Pers.: Fr.) Liberta 1973							
T. stellulata (Bourd. & Galz.) Liberta 1966		+					+

	support	1	2	3	4	5	6	7
<i>Botryobasidiaceae</i>								
<u><i>Botryobasidium</i></u>								
<i>B. aureum</i> Parm. 1965			+					+
[+ <i>Haplotrichum aureum</i> (Pers.) Hol.-Jech. 1976]								
<i>B. botryosum</i> (Bres.) J. Erikss. 1958	Fagus ; Quercus	+	+	+		+	+	+
	Fagus ; Betula ;							
	Pteridium ; Quercus							
<i>B. laeve</i> (J. Erikss.) Parm. 1965	Pinus				+			
<i>B. pruinatum</i> (Bres.) J. Erikss. 1958	Fagus	+	+					
<i>B. subcoronatum</i> (v. Höhn. & Litsch.) Donk 1931	Fagus ; Pinus ; Quercus	+	+	+	+	+	+	+
<i>Lindtneriaceae</i>								
<u><i>Cristinia</i></u>								
<i>C. helvetica</i> (Pers.) Parm. 1968	Fagus ; Quercus	+						+
<i>Tubulicrinioideae</i>								
<i>Xenasmateae</i>								
<u><i>Aphanobasidium</i></u>								
<i>A. pseudotsugae</i> (Burt) Boid. & Gilles 1989	Quercus ; Pinus		+	+				+
<u><i>Phlebiella</i></u>								
<i>P. vaga</i> (Fr.) Karst. 1890	Feuillus ; Pinus	+	+	+	+	+	+	+
<i>Tubulicrineae</i>								
<u><i>Tubulicrinis</i></u>								
<i>T. regificus</i> (Jacks. & Deard.) Donk 1956	?		+					
<i>T. subulatus</i> (Bourd. & Galz.) Donk 1956	Pinus			+			+	
<i>Athelioideae</i>								
<i>Athelieae</i>								
<u><i>Athelia</i></u>								
<i>A. gr. alnicola</i> (Bourd. & Galz.) Jülich 1972	Feuillu				+			
<i>A. arachnoidea</i> (Berk.) Jülich 1972	Liriodendron tulipiferae				+			
<i>A. decipiens</i> (Höhn. & Litsch.) J. Erikss. 1958	Pinus			+				
<i>A. epiphylla</i> Pers. 1822	Feuilles de Fagus et Quercus	+		+			+	
<u><i>Piloderma</i></u>								
<i>P. croceum</i> Erikss. & Hjortst. 1981	Fagus		+					

	support	localités visitées						
		1	2	3	4	5	6	7
<i>Phlebioideae</i>								
<i>Phlebieae</i>								
<u>Phlebia</u>								
P. livida (Fr.) Bres. 1897	Fagus	+	+		+			
P. subcretacea (Litsch.) Christ. 1960	Mespilus ; Quercus					+		+
<u>Resinicium</u>								
R. bicolor (Fr.) Parm. 1968	Pinus			+	+			
(N) R. furfuraceum (Bres.) Parm. 1968	Quercus							+
<i>Dacryoboleae</i>								
<u>Dacryobolus</u>								
D. karstenii (Bres.) Oberw.: Parm. 1968	Pinus			+				
<i>Phanerochaetoideae</i>								
<u>Phanerochaete</u>								
P. avellanea (Bres.) Erikss. & Hjortst. 1981	Malus				+			
P. filamentosa (Berk. & Curt.) Burdsall 1976	Fagus	+						
P. sordida (P. Karst.) Erikss. & Ryv. 1978	T. gibbosa (vieux)				+			+
P. tuberculata (P. Karst) Parm. 1968	?	+						
P. velutina (Fr.) Karst. 1898	?		+					
<u>Scopuloides</u>								
S. rimosa (Cooke) Jülich 1982	Fagus ; Quercus		+		+			+
<i>Hyphodermoideae</i>								
<u>Hyphodermeae</u>								
<u>Ceraceomyces</u>								
C. sublaevis (Bres.) Jülich 1972	Betula ; Quercus ; Fagus		+	+				+
<u>Meruliopsis</u>								
M. taxicola (Pers.) Bond. in Parm. 1959	Pinus							+
<u>Hyphoderma</u>								
H. argillaceum (Bres.) Donk 1957	Pinus			+				
H. mutatum (Peck) Donk 1957	Fagus ; Quercus	+		+				+
H. pallidum (Bres.) Donk 1957	Pinus					+		

	support	localités visitées						
		1	2	3	4	5	6	7
H. praetermissum (Karst.) Erikss. & Strid 1975	Feuille ; Pinus		+					
H. puberum (Fr.) Wallr. 1833	Pinus ; Quercus		+	+	+	+	+	+
H. roseocremeum (Bres.) Donk 1957	Fagus		+	+	+			+
H. setigerum (Fr.) Donk 1957	Fagus ; Pinus ; Quercus	+	+					
H. cf cremeoalbum (Höbm. & Litsch.) Jülich 1974	Fagus		+					
(N) H. cf cryptocallimon B. de Vries 1987	Fagus? (ou Quercus)		+					+
<u>Hyphodermopsis</u>								
H. polonensis (Bres.) Jülich 1982	Fagus	+						
<u>Gloeohypochnium</u>								
G. analogum (Bourd. & Galz.) Hjortst. 1987	Fagus		+				+	+
<u>Hyphodontieae</u>								
<u>Amphinema</u>								
A. byssoides (Fr.) J. Erikss. 1958	Erica			+				
<u>Hyphodontia</u>								
H. alutaria (Burt) J. Erikss. 1958	Fagus		+					
H. crustosa (Fr.) J. Erikss. 1958	Betula			+				
H. floccosa (Bourd. & Galz.) J. Erikss. 1958	Pinus			+				
H. granulosa (Pers.: Fr.) Bern. 1988	Feuille ; Pinus		+	+			+	+
H. nespori (Bres.) J. Erikss. & Hjortst. 1976	Fagus	+	+	+				
H. pallidula (Bres.) J. Erikss. 1958	Fagus	+	+					
H. quercina (Fr.) J. Erikss. 1958	Pinus	+	+			+		
<u>Subulicystidium</u>								
S. longisporum (Pat.) Parm. 1968	Fagus ; Pinus	+	+			+	+	+
<u>Peniophoraceae</u>								
<u>Peniophora</u>								
P. cinerea (Pers.: Fr.) Cooke 1879	Fagus ; Quercus	+		+				+
P. lycii (Pers.) Höbm. & Litsch. 1907	Quercus		+					

	localités visitées							support
	1	2	3	4	5	6	7	
<i>Gloeocystidielloideae</i>								
<u>Conferticium</u>								
* <i>C. insidiosum</i> (Bourd. & Galz.) Hall. 1980	+					+		Fagus
<i>Corticioideae</i>								
<u>Vuilleminieae</u>								
<u>Dendrothele</u>								
* <i>D. dryina</i> (Pers.) Lemke 1965					+			Quercus
<i>D. cf commixta</i> (Höhm. & Litsch.) Erikss. & Ryv. 1975						+		Quercus
<u>Vuilleminia</u>								
<i>V. comedens</i> (Nees ex Fr.) Maire 1902	+				+			Fagus ; Quercus
<i>V. cystidiata</i> Parm. 1965					+			Crataegus
<i>Aleurodisceae</i>								
<u>Aleurocystidiellum</u>								
<i>A. disciforme</i> (DC. ex Fr.) Boid. & Lang. 1968					+			Quercus
<i>STEREACEAE</i>								
<u>Stereum</u>								
<i>S. hirsutum</i> (Willd.: Fr.) S.F. Gray 1821			+	+	+	+		Feuillu (Quercus)
<i>S. insignitum</i> Quél. 1889		+	+	+	+	+		Fagus
<i>S. rugosum</i> (Pers.: Fr.) Fr. 1838	+							Mespilus
<i>S. sanguinolentum</i> (Alb. & Schw.) Fr. 1838			+					Pinus
<u>Amylostereum</u>								
<i>A. laevigatum</i> (Fr.) Boid. 1958					+			Juniperus
<u>Xylobolus</u>								
<i>X. frustulatus</i> (Pers.: Fr.) Boid. 1958		+				+		Quercus
<i>STECCHERINACEAE</i>								
<u>Cystostereum</u>								
* <i>C. subabruptum</i> (Bourd. & Galz.) Erikss. & Ryv. 1975						+		Fagus ; Quercus

	support	localités visitées						
		1	2	3	4	5	6	7
CERATOBASIDIACEAE								
<u>Uthatabasidium</u>								
U. fusisporum (Schroet.) Donk 1958								
<u>Ceratobasidium</u>								
C. cornigerum (Bourd.) Rogers 1935	Feuillus pourris	+	+				+	+
LACHNOCLADIACEAE								
<u>Scytinostroma</u>	Juniperus				+			
S. hemidichophyticum Pouzar 1966								
Quercus								+
CANTHARELLALES								
GOMPHACEAE								
<u>Kavinia</u>								
* K. albobiridis (Morgan) Gilbertson & Bud. 1970	Fagus		+					
HERICIACEAE								
<u>Mucronella</u>								
M. calva (Alb. & Schw.: Schw.) Fr. 1874	Pinus			+				
TELEPHORALES								
TELEPHORACEAE								
<u>Tomentella</u>								
T. chlorina (Masse) Cunn. 1953							+	
T. lateritia Pat. 1894								
T. cf ramosissima (Berk. & Curt) Wakef. 1960								
T. subilacina (Ell. & Holway in Arthur & al.) Wakef. 1960		+		+				+
T. terrestris (Berk. & Br.) M.J. Larsen 1974				+				
T. sp								
T. sp								
T. sp								
<u>Tomentellastrum</u>								
* T. cf caesiocinereum Svrcak 1958								+

	support	localités visitées						
		1	2	3	4	5	6	7
TULASNELLALES								
<u>Tulasnella</u>								
* <i>T. inclusa</i> (Christ.) Donk 1966	en mélange avec <i>Sistotrema subtrigonosperma</i>		+				+	+
POLYPORALES								
<u>Antrodia</u>								
<i>A. lenis</i> (P. Karst.) Ryv. 1973	Pinus			+		+		
<i>A. xantha</i> (Fr.: Fr.) Ryv. 1973	Pinus		+	+				
<u>Ceriporia</u>								
<i>C. reticulata</i> (Hoffm.: Fr.) Domanski 1963	Fagus	+						+
<i>C. viridans</i> (Berk. & Br.) Donk 1933	Quercus?						+	
<u>Cinereomyces</u>								
<i>C. lindbladii</i> (Berk.) Jülich 1982	Pinus			+				
<u>Junghuhnia</u>								
<i>J. nitida</i> (Fr.) Ryv. 1972	Quercus						+	
<i>J. separabilima</i> (Pouzar) Ryv. 1972	?		+					
<u>Heterobasidium</u>								
<i>H. annosum</i> (Fr.) Bref. 1888	Pinus			+				
<u>Ischnoderma</u>								
<i>I. benzoinum</i> (Wallenb.) P. Karst. 1881	Pinus				+			
<u>Oxyporus</u>								
<i>O. corticola</i> (Fr.) Ryv. 1972	Fagus			+				
<u>Hapalopilus</u>								
<i>H. rutilans</i> (Pers.: Fr.) P. Karst. 1899	Quercus						+	
<u>Parmastomyces</u>								
<i>P. mollissimus</i> (R. Maire) Pouzar 1984	Pinus					+		
<u>Skeletocutis</u>								
<i>S. amorpha</i> (Fr.: Fr.) Kotl. & Pouz. 1958	Pinus			+		+		
<i>S. carneogrisea</i> David 1982	Pinus et Tr. abietinum			+		+		
<i>S. nivea</i> (Jungh.) Keller 1979	Feuillus						+	+
<i>S. papyracea</i> David 1982	Pinus			+		+		

	support	localités visitées						
		1	2	3	4	5	6	7
<u>Daedalea</u>								
D. quercina (L.: Fr.) 1821	Quercus							+
<u>Fomes</u>								
F. fomentarius (L.: Fr.) Fr. 1849	Fagus	+	+	+		+	+	+
<u>Trichaptum</u>								
T. abietinum (Pers.: Fr.) Ryv. 1972	Pinus			+		+		
<u>Trametes</u>								
T. gibbosa (Pers.: Fr.) Fr. 1838	Fagus	+	+			+	+	+
T. versicolor (L.: Fr.) Pilat 1939	Feuillus	+	+	+	+	+	+	+
<u>Antrodia</u>								
* A. parasitica Vampola 1991	Pinus et Tr. abietinum					+		
<u>Schizopora</u>								
S. flavipora (Cooke) Ryv. 1985	?	+						+
S. paradoxa (Schrad.: Fr.) Donk 1967	Feuillus	+	+	+	+	+	+	+
S. radula Hallenb. 1983						+		+
<u>Piptoporus</u>								
P. betulinus (Bull.: Fr.) P. Karst. 1881	Betula			+		+	+	
GANODERMATALES								
<u>Ganoderma</u>								
G. adpersum (Schulzer) Donk 1969	Fagus	+						
G. lipsiense (Batsch) Atk. 1908	Fagus		+					
HYMENOGAEATALES								
<u>Hymenochaete</u>								
H. rubiginosa (Dicks.: Fr.) Lév. 1846	Fagus ; Quercus	+	+			+	+	+
<u>Phellinus</u>								
P. ferruginosus (Schrad.: Fr.) Pat. 1900	Feuillus		+			+	+	+
P. robustus (P. Karst.) Bourd. & Galz. 1928	Quercus	+	+			+	+	
P. torulosus (Pers.: Pers.) Bourd. & Galz. 1925	Quercus		+					

	localités visitées						
	1	2	3	4	5	6	7
PHRAGMOBASIDIOMYCETES							
AURICULARIALES							
AURICULARIACEAE							
<u>Auricularia</u>							+
A. mesenterica (Dicks.: S.F. Gray) Pers. 1822							
<u>Achroomyces</u>							
A. sp							
<u>Saccoblastia</u>							
S. farinacea (Höhn.) Donk 1966					+		
TREMELLALES							
TREMELLACEAE							
<u>Aporpium</u>							
A. caryae (Schw.) Teixeira & Rogers 1955	+						+
<u>Exidia</u>							
E. thuretiana (Lév.) Fr. 1874						+	+
<u>Exidiopsis</u>							
E. opalea (Bourd. & Galz.) Reid 1970							
(N) E. vermifera (Oberw.) Wojewoda 1977						+	
<u>Protodontia</u>							
P. subgelatinosa (P. Karst.) Pilat 1957							
<u>Tremella</u>							
T. mesenterica Retz. in Hook. 1821	+	+					

En conclusion, il ressort de ces tableaux quelques espèces non encore signalées en France précédées du signe "(N)".

Il s'agit de Resinicium furfuraceum (Bres.) Parm. 1968 et Hyphoderma cf cryptocallimon B. de Vries 1987, pour les Homobasidiomycètes
et de Exidiopsis vermifera (Oberw.) Wojewoda 1977, pour les Phragmobasidiomycètes.

D'autres espèces intéressantes, notées "*", méritent d'être citées, comme Sistotrema aff. commune J. Erikss. 1949, Sistotrema raduloides (P. Karst.) Donk 1956, Conferticium insidiosum (Bourd. & Galz.) Hall. 1980, Dendrothele dryina (Pers.) Lemke 1965, Cystostereum subabruptum (Bourd. & Galz.) Erikss. & Ryv. 1975, Kavinia albobiridis (Morgan) Gilbertson & Bud. 1970, Tomentellastrum cf caesiocinereum Svrcek 1958, Tulasnella inclusa (Christ.) Donk 1966 et Antrodiella parasitica Vampola 1991. Ces espèces sont pour la plupart encore peu connues en France et leur répartition reste à préciser.

D'autres récoltes plus difficiles attendent d'être nommées. Il s'agit en particulier de quelques Tomentelles. Le genre *Tomentella* est particulièrement ardu et requiert une bonne expérience.



STEREUM Insignitum (Gros-Fouteau) 21/09/1994 (Photo J. Rapilly)

METEOROLOGIE

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU

par Pierre DOIGNON

(à partir des données fournies par Météo-France)

AVRIL 1994

Mois frais (déficit de 1°1), pluvieux (excédent de 15 mm) ; insolation déficitaire ; beau 5 j., très beau 1 j. (le 29) ; éclaircies 8 j. , couvert 11 j.

Thermométrie : Moyenne 8.9 (normale 10.0) ; 1ère décade 6.7, 2ème déc. 6.8, 3ème déc. 13.1. Moyenne des minima 3.7 ; 1ère décade 2.8, 2ème déc. 2.1, 3ème déc. 6.4. Moyenne des maxima 14.0 ; 1ère déc. 10.7, 2ème déc. 11.6, 3ème déc. 19.8. Minimum absolu -5.0 (le 15). maximum absolu 27.7 (le 30).

Pluviométrie : Lame 61.6 mm (normale 46) ; 1ère décade 52.4, 2ème déc. 1.8, 3ème déc. 7.4. En 12 jours (normale 11). Pluie quotidienne du 1 au 9, puis les 11, 24, 26. Durée 62 heures (normale 58. maximum en 24 heures 12.4 (le 3). Lames aux bornages forestiers : Thomery 70, Saint-Mammès 69, Arbonne 60, Perthes-en-Gâtinais 61, Le Vaudoué 53, Dammarie-les-Lys 65, Nemours 69.

Anémométrie : Vent fort 2 j. (le 8 par rafales 70 km/h ; le 17 de 60 km/h) ; vent très fort 2 j. (90 km/h le 4 par grand vent ; 112 km/h le 1).

Insolation : 124 heures (normale 170) ; 1ère décade 34, 2ème déc. 27, 3ème déc. 43. Déficit de 26% en première décade et de 55% en 2ème décade.

Nombre de jours : gel 7 (les 2, 3, 10, 11, 15, 16, 19). Sans dégel 0, grêle 3 (les 1, 9, 14), grésil 0, neige 2 (le 10 par flocons énormes de 40 mm moutonnant au sol ; le 14 par ondée avec grêlons et cristaux de glace). orage 0, brouillard 1 (le 28 avec visibilité de 40 mètres).

MAI 1994

Mois normalement doux, légèrement excédentaire en pluie, largement insolé (excédent de 33 heures). Beau 9 jours, très beau 3 (les 3, 30 et 31), éclaircies 10, couvert 3.

Thermométrie : Moyenne 13.4 (normale 13.6) ; 1ère décade 12.3, 2ème déc. 14.1, 3ème déc. 13.7. Moyenne des minima 7.1 ; 1ère déc. 5.1, 2ème déc. 8.2, 3ème déc. 7.9. Moyenne des maxima 19.6 ; 1ère déc. 19.4, 2ème déc. 20.0, 3ème déc. 19.4. Minimum absolu 0.5 (le 10). Maximum absolu 26.9 (le 3).

Pluviométrie : lame 74.6 mm (normale 63) ; 1ère décade 10.0, 2ème déc. 42.8, 3ème déc. 21.8. En 17 jours (normale 13), durée 54 heures (normale 60). Maximum en 24 heures 14.2 mm (le 14). Pluie aux bornages forestiers : Thomery 61, St-Mammès 69, Arbonne 70, Perthes 64, Le Vaudoué 63, Dammarie 85.

Anémométrie : vent modéré 4 jours (4, 16, 21, 24), vent fort 1 j., le 21, vitesse maximum au sol 80 km/h de NW.

Insolation : 223 heures (normale 190) ; 1ère décade 82, 2ème déc. 68, 3ème déc. 73.

Nombre de jours : gel, grêle, grésil, neige 0, orage 5 : lointains les 3, 7, 15 ; à distance les 17 et 25. Brouillard 0.

JUIN 1994

Mois aux températures moyennes exactement égales aux normales ; déficitaire en pluie de 11 mm, 2 jours et 5 heures ; beau 12 jours (7, 9, 12-19, 21, 23), très beau 6 j. (les 18, 24, 27-30) ; éclaircies 4 j., couvert 6 j.

Thermométrie : moyenne 16.6 (normale 16.6) ; 1ère décade 14.4, 2ème déc. 16.2, 3ème déc. 19.1. Moyennes des minima 9.9 ; 1ère déc. 8.9, 2ème déc. 8.7, 3ème déc. 12.3. Moyenne des maxima 23.2 ; 1ère déc. 19.8, 2ème déc. 23.7, 3ème déc. 26.0. Minimum absolu 4.8 (le 11). Maximum absolu 33.3 (le 24). Plus de 20° : 22 j. ; plus de 25° : 13 j. ; plus de 30° : 3 j. (les 18, 24, 28).

Pluviométrie : lame 52.0 mm (normale 63) ; 1ère décade 38.0, 2ème déc. 2, 3ème déc. 13.8. En 10 jours (normale 12) (les 1-6, 10, 11, 24, 25). Durée 36 heures (normale 41). Maximum en 24 heures 20.8 ; mm (le 2). Lames aux bornages forestiers : Thomery 47, Saint-Mammès 55, Arbonne 43, Le Vaudoué 45, Perthes 54, Melun 43, Nemours 53.

Insolation : 265 heures (normale 200) ; première décade 49, 2ème déc. 116, 3ème déc. 100.

Anémométrie : vent modéré 5 jours. Vent fort 2 j. (les 3 et 4) ; vitesse maximum 80 km/h W le 3.

Nombre de jours : grêle 1 (le 2 par orage) ; grésil 0, orage 2 (le 2, local, court le 24 à distance). Brouillard 2 (les 7 et 8, visibilité minimum 40 m le 7).

Numéro C.P.P.A.P. : 65832
Dépôt légal : 3ème trimestre 1994
Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
Directeur de la publication :
Jean-Philippe SIBLET
3, allée des mimosas
77250 ECUELLES
Tirage 450 exemplaires

